

PAROLES de droit

DROIT

HOMMAGE À LA
COMMUNAUTÉ FACULTAIRE
LA RÉUSSITE EST
L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE

VOL 15
N° 1
HIVER 2023

SOMMAIRE

3
**MOT
DU
DOYEN**

26-27
MATIÈRE GRISE
La recherche : un levier pour faire avancer les droits des enfants

4
BILLET
« Je me souviens... »
par Jean-Jacques Rainville

28
29
PORTAIT
Jean-François Monette
par Laurent Carli-Trudeau

31
34
**PLACE
AUX
DIPLOMÉS**

5-9
DOSSIER
La réussite est
l'affaire de
tout le monde

30
FOCUS ÉTUDIANT
Fais ce que tu aimes
et les portes
s'ouvriront à toi

35
CLINS D'ŒIL

10-25
**ÉCHOS
DE LA FACULTÉ**

CRÉDITS

Corédacteurs en chef

- Marie-Luce Cheney
- David Jobin

Comité de rédaction

- Marie-Luce Cheney
- David Jobin
- Louis Marquis

Collaborateurs

- Rachel Bouchard-Turcotte
- Laurent Carli-Trudeau
- Alain Coulombe
- Lise Dauphinais
- Anémone De Bellefeuille-Vaillant
- Annick Lachapelle
- Carmen Lavallée
- Judith Lavallée
- Louis Marquis
- Hélène Mayrand
- Alexandre McCormack
- Jean-Jacques Rainville
- Alexandra Rivest-Beauregard

Photo de la page couverture

- Frédéric Côté

Photos

- Michel Caron
- Frédéric Côté
- Jessica Garneau
- Robert Laflamme
- Maxime Picard
- Simon Rancourt
- Et divers collaborateurs

Conception graphique

- Graphic-Art

Paroles de droit

Faculté de droit
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
819 821-8000, poste 67611
communication.droit@USherbrooke.ca
Tirage : 10 500 exemplaires

ABONNEMENT

Pour un abonnement gratuit
ou un changement d'adresse :
chang.adresse@USherbrooke.ca
(spécifier *Paroles de droit*)

Pour donner de vos nouvelles :
communication.droit@USherbrooke.ca



L'HUMAIN AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE

MOT DU DOYEN

Bonjour à toutes et à tous,

Le titre qui coiffe ce mot du doyen correspond à l'intitulé de l'axe 3 de la planification stratégique 2020-2024 de la Faculté de droit. À le lire et à le relire, tout en me plongeant dans mon vécu des dernières années, un élément me revient constamment en tête. C'est le suivant : la santé de toute organisation est à la hauteur de l'importance qu'elle accorde aux personnes qui en font partie. Oui, le cœur et l'âme, qui sont synonymes de dynamisme, de créativité, de solidarité..., ce sont les personnes d'abord et avant tout. Fort de cette conviction, c'est plein de reconnaissance que je dédie ce numéro de *Paroles de droit* aux gens qui font de la Faculté de droit ce qu'elle est.

Je n'ai pas à chercher très loin pour trouver un exemple révélateur de ce qui précède. Ayant à peine débuté mon présent mandat, j'ai vu la Faculté de droit, à l'instar de ce qui est arrivé dans le monde entier, être confrontée à une pandémie historique. En effet, un certain vendredi 13 mars 2020, le mode de vie en présentiel qui servait d'assise au quotidien facultaire depuis toujours n'était plus, soudainement, disponible. Du tac au tac, nous étions contraints d'évoluer à distance par l'entremise de vecteurs technologiques inconnus jusque-là ou imparfaitement maîtrisés. Quelle a été la suite? Au jour le jour, tous les personnels, toutes les personnes étudiantes ont démontré du courage, de la résilience et de l'inventivité pour relever, un après l'autre, les défis qui se dressaient devant nous.

Aucun dictat n'aurait été plus efficace et inspirant que de compter sur les talents de toutes et tous, en valorisant au centuple leur engagement.

Désormais, nous avons retrouvé une existence où la présence a repris sa place, agrémentée de quelques changements qui sont dans l'air du temps, comme le télétravail. Honnêtement, je dois avouer que ça fait du bien. Pourquoi? Il y a un phénomène attribuable à la dimension physique de la présence qui donne un ton franchement agréable au fait d'être face à face, sans écran ou autre truc, avec des collègues. C'est comme si on ressentait mieux le sens de leurs expressions, de leur gestuelle, ainsi que des autres aspects associés aux non-dits.

À mon sens, présence va de pair avec travail en équipe. Et travailler en équipe est le moyen optimal pour générer des idées et réaliser les projets qui en découlent. Autant sous l'angle de l'idéation que de la réalisation, l'équipe, en tant que groupement de personnes, a ce don d'insuffler un regard neuf sur le passé et le présent. En décentrant la perspective sur ce qui existe déjà ou, encore, en revisitant les acquis de façon à leur procurer une deuxième vie, l'équipe ouvre, en l'occurrence, la Faculté de droit à un futur stimulant. Dans ce mouvement des idées, *l'humain au cœur de la gouvernance* a tout lieu d'être, car c'est là le terreau constitutif de la vision qui guidera la communauté facultaire.

Le doyen,

Louis Marquis, professeur (LL.B. 1986)



Me **Jean-Jacques Rainville** (LL.L. 1975) est président du Conseil de direction du cabinet Dunton Rainville, dont il est l'un des bâtisseurs. Il jouit d'une réputation enviable sur la scène juridique et dans le monde des affaires.

Il a traité plus de mille dossiers de relations de travail ainsi que de droit public, administratif et constitutionnel. De plus, il a notamment plaidé devant la Cour suprême du Canada à plusieurs reprises.

DE SHERBROOKE À MONTRÉAL À SHERBROOKE

Originaire de Sherbrooke, j'habitais Ville de Laval en 1972 quand j'ai été accepté comme étudiant à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. J'ai adoré vivre dans cette ville que je quittais l'été pour aller travailler à Montréal, au Canadien Pacifique, comme contrôleur de la circulation ferroviaire.

Ces trois années ont été remplies d'expériences enrichissantes. Elles ont contribué à forger ma personnalité. Avec mes cheveux longs, ma chemise à carreaux et mes bottes de construction, je passais souvent pour un radical, mais j'aimais exprimer mes idées haut et fort, au risque de déplaire à certains. Ma première année à la Faculté de droit m'a plongé dans un nouveau monde et m'a ouvert de nouveaux horizons. Mes échanges, parfois animés, avec mes professeurs ou mes collègues ont toujours été riches en contenu.

À cette époque, je consacrais une grande partie de mon temps à la politique. Comme bien des jeunes, j'étais décidé à promouvoir une société plus respectueuse des Québécois, bien enracinée dans notre histoire et notre culture qui étaient durement bafouées depuis trop longtemps par des pouvoirs publics insensibles. Durant ces années, j'ai eu l'occasion de fréquenter plusieurs membres de la communauté sherbrookoise qui ont contribué à faire de moi un meilleur citoyen. Je pense en particulier à Me **Laurent Dubé** (LL.L. 1960), qui était avocat, rue Wellington.

De plus, je me suis toujours bien entendu avec mes collègues de classe, dont certains ont eu une influence importante dans ma carrière et dans ma vie. Je pense à

Me **Yves Poupart** (LL.L. 1975), l'un de mes colocataires en première année, qui a été une grande source d'inspiration pour moi, ainsi qu'à de nombreux autres, dont Me **Ghislain Richer** (LL.L. 1975). Qui aurait cru que, grâce à lui, Dunton Rainville aurait un jour pignon sur rue à Sherbrooke? En effet, Ghislain m'avait proposé d'ouvrir un cabinet à Sherbrooke.

Même si le programme COOP n'existait pas alors, nos professeurs et chargés de cours s'assuraient de nous offrir un enseignement de qualité et des cours stimulants axés sur une pratique concrète du droit.

Dunton Rainville a choisi de devenir un cabinet régional en s'implantant dans plusieurs centres au Québec, dont Sherbrooke, et de miser sur la proximité avec ses clients. De plus, il a toujours été primordial pour la direction de contribuer concrètement au développement des communautés que nous desservons. L'établissement du Fonds Dunton Rainville en est un exemple éloquent, car plus du tiers de nos avocats sont diplômés de l'Université de Sherbrooke.

Il nous semblait donc naturel de témoigner notre soutien au développement de la Faculté de droit. Au nom de mes collègues, j'ai le privilège de faire don de 100 000 \$ à la Faculté. Ce geste philanthropique me réjouit d'autant plus qu'il est associé à deux programmes d'études, soit le droit public et le droit des affaires, qui représentent deux secteurs où Dunton Rainville se distingue.

Jean-Jacques Rainville
(LL.L. 1975)

HOMMAGE À LA COMMUNAUTÉ FACULTAIRE

LA RÉUSSITE EST L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE



DOSSIER

« Corps professoral, personnel chargé de cours, personnel professionnel, personnel de soutien... tout le monde met la main à la pâte!

La vivacité de la Faculté découle directement des efforts concertés de chacune et de chacun. »

- Le doyen de la Faculté, le professeur Louis Marquis (LL.B. 1986)

Dans toutes les parutions du présent magazine, au fil des ans, il a toujours été question des rêves de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, de sa mission fondamentale, de ses objectifs, des défis qu'elle relève et de ses plus grandes réalisations.

Qu'il soit question de la mobilisation et des efforts nécessaires au raffinement ou à la création de cheminements de premier cycle novateurs et de programmes de cycles supérieurs uniques, de l'énergie et des ressources déployées pour accompagner et soutenir le nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants chercheurs ou bien de la volonté réelle de consolider les mécanismes d'entraide et de collaboration propres à la Faculté, il est facile de repérer une constante : l'esprit et le dynamisme qui animent la communauté facultaire au sens large et permettent la réalisation de tout projet.

Le doyen de la Faculté, le professeur **Louis Marquis** (LL.B. 1986), ne cesse de souligner, dans les allocutions qu'il prononce devant divers auditoires, à quel point il est privilégié de piloter une équipe à ce point remarquable : « Corps professoral, personnel chargé de cours, personnel professionnel, personnel de soutien... tout le monde met la main à la pâte! La vivacité de la Faculté découle directement des efforts concertés de chacune et de chacun. » S'ajoutent évidemment des étudiantes et des étudiants aussi motivés que formidables, mais le présent hommage est destiné à l'ensemble des personnes qui se soucient justement de leur sort et de leur réussite.





Les membres du personnel de soutien qui s'occupent des dossiers étudiants du début à la fin jouent un rôle prépondérant dans l'expérience que vit la communauté étudiante. Toutes ces personnes sont essentielles au bon fonctionnement de la Faculté. Chaque maillon permet à la chaîne d'être non seulement à ce point solide, mais aussi de propulser la Faculté vers la poursuite et la réalisation de sa mission fondamentale.

PERSONNEL DE SOUTIEN, PERSONNEL DE PREMIÈRE LIGNE

La Faculté s'est depuis toujours vantée, à raison, de la disponibilité et de l'humanité des membres du personnel qui accompagnent les étudiantes et les étudiants tout au long de leur cheminement. Ce type d'affirmation, qui pourrait sembler prétentieuse, s'appuie humblement sur ce que les personnes étudiantes racontent et rapportent pendant et après leurs études. Des intervenantes et intervenants de première ligne qui répondent aux questions formulées dès les portes ouvertes, avant même l'admission à la Faculté, jusqu'aux personnes qui remettront tout sourire les diplômés à la collation des grades en fin de parcours, en passant par l'ensemble des membres du corps professoral et des chargées et chargés de cours qui partageront leurs connaissances et leur expérience, une seule et même directive prime : offrir une formation juridique de la plus haute qualité à travers une expérience étudiante aussi qu'agréable que féconde.

Les membres du personnel de soutien qui s'occupent des dossiers étudiants du début à la fin jouent un rôle prépondérant dans l'expérience que vit la communauté étudiante. Toutes ces personnes sont essentielles au bon fonctionnement de la Faculté. Chaque maillon permet à la chaîne d'être non seulement à ce point solide, mais aussi de propulser la Faculté vers la poursuite et la réalisation de sa mission fondamentale.

PERSONNEL PROFESSIONNEL ET APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL

À la première ligne s'ajoute un groupe de professionnelles et de professionnels ayant une mission analogue. Les membres de ce groupe interviennent également tout au long du parcours, en étroite collaboration avec l'ensemble de leurs collègues, afin d'encadrer et d'orienter plus concrètement les apprentissages. Qu'il soit question de coordonner les programmes de concert avec la direction, de veiller au bon déroulement des cours, y compris les évaluations et les activités pédagogiques de toutes natures propres aux divers programmes, de contribuer à la préparation nécessaire à l'intégration du marché du travail suivant les études ou de répondre aux questions et aux préoccupations des étudiantes et des étudiants, tous cycles d'études confondus.

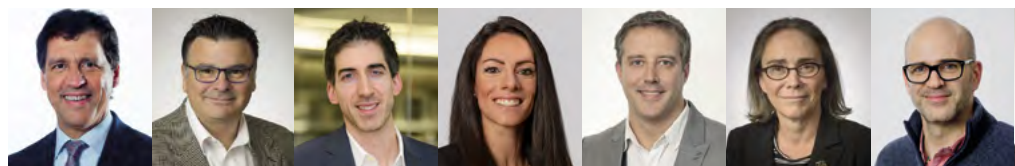
La Faculté se distingue par un important volet d'apprentissage expérientiel, dont l'élaboration et la mise en œuvre s'appuient notamment sur le travail de l'ensemble de ces professionnelles et professionnels. Le groupe compte justement plusieurs juristes ayant accumulé, avant de

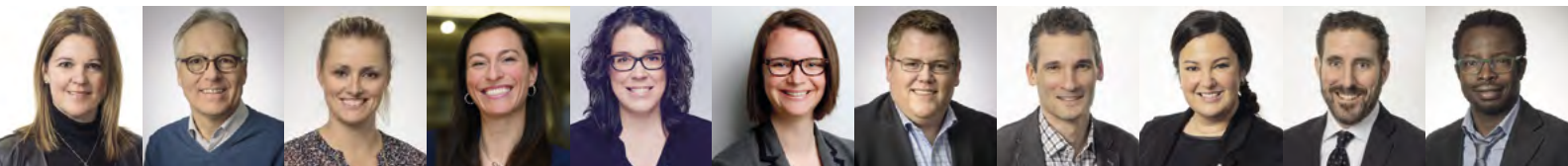
joindre les rangs de la Faculté, une expérience pratique précieuse au sein de cabinets ou d'études juridiques, d'institutions ou d'autres organisations. C'est en partie la somme de cette expérience, jumelée à la collaboration soutenue de nombreux partenaires du milieu juridique, qui permet de raffiner continuellement la formation offerte.

Le programme des activités cliniques en milieu professionnel, les cliniques juridiques offrant des services à la population, les procès simulés, le Palais de justice universitaire, le projet Mon Portfolio et le référentiel de compétences figurent parmi les exemples d'activités d'apprentissage expérientiel développées par l'équipe facultaire afin de mieux répondre aux besoins de la communauté étudiante et du marché du travail. L'objectif poursuivi, qui s'enrichit et se réalise davantage chaque année, rend non seulement l'expérience étudiante supérieure, mais aussi le travail de nos personnels, plus épanouissant. C'est mutuellement satisfaisant. Au risque de se répéter, tout ça découle directement de l'engagement hors pair et de la grande qualité des personnes qui travaillent à la Faculté.

CORPS PROFESSORAL ET PERSONNEL ENSEIGNANT

La Faculté compte évidemment sur un dernier groupe on ne peut plus important : celui que constituent ses professeures et professeurs, ainsi que l'ensemble de ses chargées et chargés de cours. On ne peut parler d'une faculté ou d'une université sans souligner le





travail acharné de celles et ceux qui dispensent l'enseignement, qui préparent les cours, qui répondent aux questions, qui évaluent les apprentissages et qui, ultimement, font aussi avancer la connaissance dans le cadre de leurs travaux de recherche ou de leur pratique parallèle. On parle tout de même d'une institution d'enseignement!

Encore une fois, il suffit de se référer aux divers sondages réalisés depuis les débuts de la Faculté. Il s'en dégage souvent une constante qui permet à la Faculté de se distinguer : l'accessibilité et la proximité des enseignantes et des enseignants dans le cadre des cours et à l'extérieur des classes. Toutes et tous embrassent la vision humaine de l'Université de Sherbrooke et se l'approprient dans leur façon de donner leur cours, d'interagir et de demeurer disponible pour accompagner leurs étudiantes et leurs étudiants. Et cette dynamique unique se ressent au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat. Les jeunes chercheuses et chercheurs bénéficient aussi directement de cette approche à la fois exclusive et rassurante. Le postulat de base du présent texte se consolide : la qualité de l'expérience offerte par la Faculté résulte de l'effort concerté de tout le monde.

C'est là l'essentiel du message que la Faculté véhicule dans le cadre de ses actions de communication et de ses efforts de promotion. Et c'est ce que les personnes étudiantes soulignent – et apprécient le plus – du premier au dernier jour de leur passage à la Faculté.

SATISFACTION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

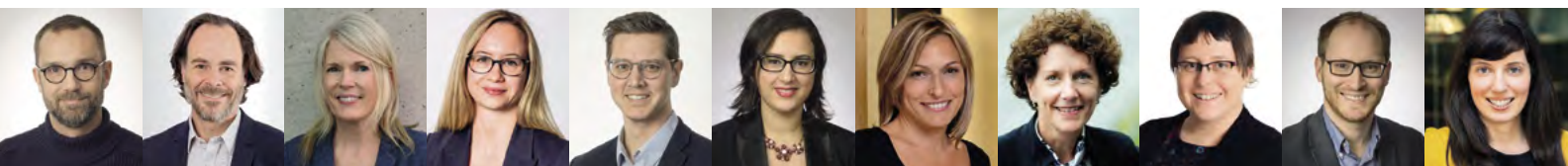
À l'instar de l'Université de Sherbrooke en général, la Faculté de droit place la satisfaction de la communauté étudiante au cœur de ses actions et met en place des mécanismes en conséquence. Ce n'est pas un hasard si l'Université, y compris la Faculté, s'est hissée au premier rang canadien pour la satisfaction étudiante de 2017 à 2022, notamment en raison de la bienveillance du personnel, de la qualité de l'encadrement offert et des mesures d'aide mises en place pour assurer un milieu d'apprentissage optimal et favoriser la réussite. Sans faire une analyse trop poussée de l'étude publiée annuellement par Maclean's, il est tout de même intéressant de souligner certains critères examinés. L'UdeS s'est en effet classée 1^{re} sous plusieurs des aspects du sondage étudiant : personnel enseignant et administratif, personnel dédié aux services à la vie étudiante et en santé mentale, conseillers pédagogiques et apprentissage expérientiel. Elle s'est aussi hissée au sommet du classement quant au ratio professeurs/étudiants. Ces faits saillants du sondage sont pertinents dans le présent texte étant donné qu'ils soulignent précisément la qualité des équipes en place, évaluée par les étudiantes et les étudiants. On en revient, une fois de plus, à la force de la communauté.

BIENVEILLANCE DANS LES DEUX SENS

Pleinement consciente de sa principale richesse, après sa communauté étudiante bien entendu, la Faculté doit trouver les moyens de traiter ses personnels avec autant d'égard que ceux-ci traitent la clientèle étudiante. C'est en quelque sorte une boucle. Des personnes heureuses continueront à offrir un niveau de service remarquable et à améliorer l'expérience globale.

Or, dans le cadre de l'exercice de planification stratégique 2020-2024 de la Faculté, l'humanisme a justement été retenu parmi ses valeurs fondamentales. « La Faculté de droit accorde une grande importance au bien-être et à la santé psychologique de toutes les personnes qui la composent en favorisant le respect, la collaboration et l'entraide. Elle s'est toujours présentée comme une Faculté de taille humaine, accueillante et accessible, offrant un milieu de vie et de travail ouvert, équilibré et stimulant. »

Plus précisément, le 3^e axe de la planification stratégique place l'humain au cœur de la gouvernance, afin de favoriser une gestion participative et communicationnelle, de valoriser ses membres, tout en mettant au premier plan le bien-être et la santé psychologique ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion. Si on veut que les personnels prennent soin des étudiantes et des étudiants qui choisissent la Faculté pour y réaliser leurs études, il faut prendre un soin analogue desdits personnels.





L'une des actions spécifiques prévues à cet axe prévoit la conception et la construction d'espaces et d'événements collaboratifs centrés sur l'humain. Les objectifs poursuivis : penser à des aménagements extérieurs qui favorisent les rassemblements en dehors des cadres établis,

animer des espaces qui mettent en valeur et cultivent la créativité et l'expression sous toutes ses formes et offrir des lieux, des événements et des activités favorisant le bien-être de la communauté.

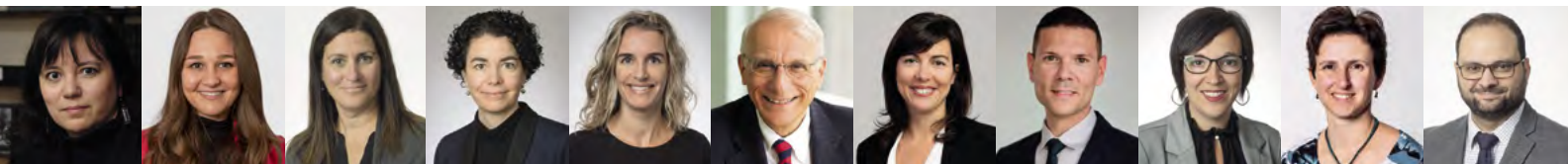
L'AIRE *JURIS* : LA FACULTÉ DE RASSEMBLER ET LE DROIT D'OSER

L'Aire *Juris*, dont les premières maquettes ont été dévoilées en début d'année en marge du lancement interne de la Campagne majeure de La Fondation de l'Université de Sherbrooke,

CONCRÈTEMENT, LE PROJET PERMETTRA L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE COMPORTANT LES CINQ DIMENSIONS SUIVANTES :

- **NATURELLE** : à la faveur de l'élimination du stationnement A-9, il s'agit de redonner au territoire visé une nouvelle beauté respectueuse de l'environnement.
- **MULTIFONCTIONNELLE** : le territoire concerné profite d'une localisation exceptionnelle; il est ainsi souhaité d'aménager deux salles extérieures vitrées, accessibles quatre saisons, jouxtant le Pavillon Albert-Leblanc et permettant notamment un enseignement en quasi plein air.
- **AQUATIQUE** : il est imaginable de bénéficier de l'effet de pente et, possiblement, de sources souterraines afin d'alimenter des plans d'eau à travers cette aire; cette facette du projet ne présente que des avantages suivant son incidence apaisante et ressourçante.
- **PANORAMIQUE** : l'aire vise aussi à tirer le maximum de l'horizon magnifique vers le Mont-Orford; faute d'un aménagement adéquat, le paysage est tristement mal exploité pour le moment.
- **RELAXANTE** : la zone actuelle est pratiquement inhabitée; à la faveur des quatre dimensions précédentes et d'un remodelage terrestre (création de plateaux à la place des buttes, chemin d'accès paisible au lieu du légendaire escalier de béton, etc.), l'aire constituera un nouveau milieu de vie exclusif et propice à la décontraction.





se veut le reflet de cette valeur d'humanisme et du fondement même de la planification stratégique (d'où le clin d'œil à son libellé : *La Faculté de rassembler. Le droit d'oser.*). Ce projet d'envergure consiste à valoriser les espaces extérieurs qui mènent à l'entrée principale de la Faculté de droit. Sous-utilisé d'un point de vue humain et naturel, ce lieu central comporte actuellement un stationnement qui ne concorde plus avec les perspectives de développement durable de la Faculté et de l'Université. L'Aire *Juris* représente un virage complet qui redonnera l'occasion de profiter des nombreux atouts de cet environnement physique exceptionnel.

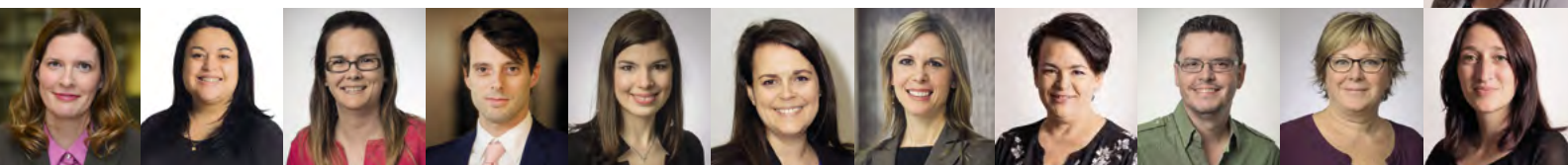
En mettant le projet en œuvre au cours des prochaines années, la Faculté crée un milieu de vie, de travail et d'études idéal, en harmonie avec la nature, qui met au premier plan le bien-être, la santé psychologique et l'épanouissement de toutes et tous.

LA RÉUSSITE EST VÉRITABLEMENT L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE

Ultimement, le présent hommage aux personnes qui font la Faculté est un hommage à la réussite. La réussite d'un objectif commun, d'une mission commune, visant à offrir un environnement d'études unique et l'expérience la plus enrichissante possible aux étudiantes et aux étudiants qui décident sciemment de s'inscrire à la Faculté de droit de l'Université pour y passer des années déterminantes sur les plans humain et professionnel. C'est un objectif qu'il faut se rappeler tous les jours et pour lequel il ne faut lésiner sur aucun moyen.

Comme pour chacune et chacun d'entre nous, la santé est une notion multifactorielle. La santé physique est intimement reliée à la santé psychologique. Les deux sont fondamentales. De la même façon, la santé d'un milieu d'études – et de travail – est le fruit d'un équilibre à atteindre à tous niveaux.

Un esprit sain dans un corps sain. Un personnel sain dans une faculté saine. Une communauté étudiante épanouie dans un milieu propice à la réussite.



PAROLES DE DROIT SONDE SON LECTORAT!

Le comité de rédaction souhaite connaître votre opinion et vous invite à remplir un petit questionnaire de sondage.

Merci à l'avance de votre précieuse collaboration!

24 ET 25
SEPTEMBRE

DES RÉJOUISSANCES DOUBLEMENT CÉLÉBRÉES

ÉCHOS DE LA FACULTÉ

Le vert et l'or étaient à l'honneur lors de la double édition de la collation des grades de l'Université de Sherbrooke, qui s'est tenue le 24 septembre pour les 250 personnes diplômées présentes de la cohorte 2022, et le 25 septembre pour les 134 personnes présentes de celle de 2020.

Prenant la parole en premier, le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986) a tout d'abord félicité les nouvelles et nouveaux diplômés. Il leur a ensuite transmis un important message : « N'ayez crainte, ne ralentissez pas vos ardeurs, goûtez à plein à cet univers fantastique qu'est le monde juridique. Le monde juridique, il est fantastique parce qu'il permet à une société de fonctionner et de progresser, parce qu'il permet aux individus d'être respectés et de s'épanouir, mais aussi parce que le monde juridique est un réservoir remarquable de solutions et de réponses. »

CÉLÉBRATION 2022

Les porte-paroles de la promotion 2022, **Harold Martin** et **Ariane Girard**, ont livré un discours bien senti. « Je nous souhaite du plus profond du cœur de ne jamais perdre de vue cette première raison qui nous a poussés à étudier en droit, cette valeur qui nous unit tous : la justice. Car notre société, elle, ne manque pas d'injustices, il nous revient maintenant à nous, privilégiés d'avoir obtenu cette formation, de travailler à la rendre plus équitable et plus juste. »

La collation des grades de la promotion 2022 a aussi été l'occasion de remettre un doctorat honorifique institutionnel à la professeure **Debra Steger**, qui a été à l'avant-garde du développement du droit et, plus largement, de la gouvernance du commerce international à travers le monde. « Son brio se reconnaît dans un constat qui a fait l'unanimité mondialement et qui consiste en ceci : c'est

grâce à elle qu'une institution qui avait connu ses heures de gloire mais qui était devenue sclérosée, en l'occurrence ce qu'on appelait jadis le GATT, c'est-à-dire l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, a été transformé pour devenir, le premier janvier 1995, l'OMC, soit l'Organisation mondiale du commerce », a affirmé le doyen Marquis lors de la cérémonie institutionnelle.

CÉLÉBRATION 2020

Après deux ans d'attente, la fébrilité était palpable chez les personnes diplômées de 2020. Les porte-paroles **Lyndsay Jean** (LL.B. 2020) et **Thomas Champagne** (LL.B. 2020) ont tour à tour remémoré quelques points forts du parcours atypique qu'ils ont toutes et tous vécu. « Avec du recul, nous sommes aujourd'hui conscients que ces années étaient fort probablement les trois plus belles de nos vies et qu'avoir su, nous en aurions profité bien plus, surtout après avoir été contraints de conclure notre belle expérience en plein confinement sans dernier *Sous le vent* et sans bal des finissants. »

Et c'est à ce moment précis que Lyndsay et Thomas ont entonné avec beaucoup d'émotion, *a cappella*, la fameuse chanson *Sous le vent*, pratiquement devenue l'hymne de la cohorte, une initiative qui a entraîné la participation instantanée de toute la cohorte, soulevé la foule et généré un des plus beaux moments de l'histoire de la collation des grades.



1



2



3



4

« Ce qui a marqué mon passage à la Faculté, ce sont les rencontres que j'ai pu y faire. Amis, enseignants, personnel de soutien; toutes et tous mettent la main à la pâte pour faire de ce parcours des années de plaisir. »

– Justine Crête, diplômée

REMISE DES DIPLÔMES DE 2^e CYCLE EN COMMON LAW ET DROIT TRANSNATIONAL

La cérémonie de remise des diplômes en common law et droit transnational a, quant à elle, eu lieu le 5 novembre 2022. Cette célébration plus intime et personnalisée, à l'image de ce petit groupe, fait ressortir les liens particulièrement forts qui se tissent tout au long du parcours de ces étudiantes et étudiants.

FÉLICITATIONS À L'ENSEMBLE DE NOS DIPLÔMÉES ET DIPLÔMÉS 2020 ET 2022!

- 1 Harold Martin et Ariane Girard, porte-paroles 2022.
- 2 La nouvelle docteure d'honneur, Debra Steger, en compagnie de Vincent Aimez, vice-recteur à la valorisation et aux partenariats, et du doyen Louis Marquis.
- 3 Lyndsay Jean et Thomas Champagne, porte-paroles 2020.
- 4 Justine Crête, diplômée en common law et droit transnational.

17
NOVEMBRE

DES FESTIVITÉS ENFIN RETROUVÉES

Après deux années d'absence en raison de la pandémie, le Gala du mérite étudiant, tenu le 17 novembre 2022, a enfin pu se dérouler, comme il se doit, dans une salle remplie à pleine capacité. Organisée conjointement avec La Fondation de l'Université de Sherbrooke, la cérémonie a permis de souligner l'excellence, l'engagement et la réussite de nos étudiantes et étudiants. La centaine de récipiendaires s'est ainsi partagé plus de 300 000 \$ en prix et bourses, tandis que quelque 217 mentions ont été remises.

La soirée était animée par un nouveau duo composé de la Pre **Marie-Eve Couture-Ménard** et de Me **Alexandre McCormack** (LL.B. 2005), président de l'Association des diplômées et diplômés en droit de l'UdeS (ADDUS); leur complicité et leur humour ont vite fait de ravir l'auditoire.

« Célébrer le mérite étudiant, c'est, bien sûr, l'occasion de souligner et de reconnaître le talent des étudiantes et des étudiants de notre Faculté, mais aussi et surtout, leur brio de faire fructifier ce talent par le travail. Oui, les longues journées, les longues soirées, les fins de semaine à lire, à relire, à écrire, à recommencer, à aboutir...

Voilà le chemin parcouru par celles et ceux qui reçoivent un prix ce soir, qui consacrent leur mérite », a d'emblée lancé le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986).

UN TÉMOIGNAGE INSPIRANT

Le Gala du mérite étudiant constitue aussi une belle occasion d'entendre le témoignage d'une personnalité du milieu juridique. Cette année, Me **Éliane-Marie Gaulin** (LL.B. 1984, LL.M. 2013) et Me **Robert Hall** (LL.B. 1983) ont livré un témoignage conjoint bien senti sur leur parcours scolaire, professionnel et même personnel.



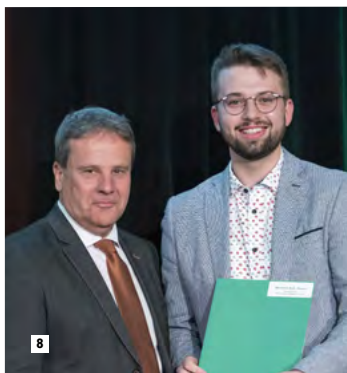
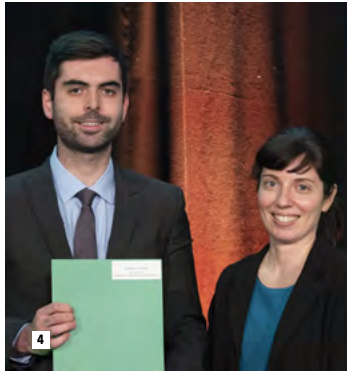
« L'entraide faisait déjà partie de ce qui distinguait la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. On n'hésitait jamais à partager nos notes de cours, à offrir des explications, à partager des conseils et des mots d'encouragement. C'est désormais une tradition bien ancrée à la Faculté, comme en témoigne le succès du tutorat académique offert bénévolement par l'équipe du Centre d'entraide à l'étude. »

– Éliane-Marie Gaulin

MERCI À NOS DONATEURS

Association de droit Lord Reading / The Lord Reading Law Society
 Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Sherbrooke (APAPUS)
 Association générale étudiante de droit (AGED)
 Financière Banque Nationale – Gestion de Patrimoine
 Barreau de Saint-François
 Barreau du Québec
 Bereskin & Parr
 BurELLE
 Cain Lamarre
 Cascades
 Chambre des notaires du Québec
 Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)
 Davies
 De Grandpré Chait
 Dunton Rainville
 Éditions Yvon Blais
 Éliane-Marie Gaulin
 Fasken
 Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS)
 Fonds Chénier-Picard
 Fonds de la Faculté de droit
 Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)
 Fonds institutionnel de l'Université de Sherbrooke

Fonds Marcel-Guy
 Fonds Richard-Crépeau
 Fournier Demers Bureau Borduas
 Grondin Savarese
 Groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnementale (SAGE)
 Hydro-Québec
 Imran Ahmad
 Institut d'insolvabilité du Canada
 La Personnelle
 Lavery
 L'honorable Danielle Côté
 L'honorable Julie Philippe
 L'honorable Manlio Del Negro
 L'honorable Mark Philippe
 L'honorable Myriam Lachance
 Magistrature du district judiciaire de Saint-François
 Monette Barakett
 Monty Sylvestre
 Norton Rose Fulbright
 Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université de Sherbrooke (SAREUS)
 Roy Bélanger avocats
 Société royale du Canada
 Suzanne Philips-Nootens
 Wilson & Lafleur



**FÉLICITATIONS
À L'ENSEMBLE DES
RÉCIPIENNAIRES!**

- 1** Bourse Éliane-Marie Gaulin | Paul-David Traoré reçoit la bourse de 500 \$, remise par Me Éliane-Marie Gaulin (LL.B. 1984, LL.M. 2013).
- 2** Bourse d'excellence en recherche Hydro-Québec | Pierre-Luc Morin reçoit la bourse de 26 500 \$, remise par la Pre Hélène Mayrand (LL.B. 2006).
- 3** Prix de la Magistrature du district judiciaire de Saint-François | Jérôme Bouvier reçoit la bourse de 1 000 \$, remise par l'honorable Martin Tétreault (LL.B. 1990, LL.L. 1996).
- 4** Bourse d'excellence Marcel-Guy | Charles Gauthier reçoit la bourse de 5 000 \$, remise par la Pre Hélène Mayrand (LL.B. 2006).
- 5** Médaille Albert-Leblanc et Prix du doyen | Maria-Gwen Cayetano-Emond reçoit la médaille et le prix de 1 000 \$, remis par le doyen Louis Marquis (LL.B. 1986) et Me Denis Paré (Grand ambassadeur 2011, LL.L. 1976, DDN 1977).
- 6** Prix Monette Barakett | Andréanne Dallaire reçoit le prix de 1 250 \$, remis par Me Catherine Bleau.
- 7** Bourses d'admission Richard-Crépeau | Rose Beauséjour et Charles-Olivier Morin reçoivent la bourse de 1 000 \$, remise par Josée Chartier (LL.B. 1998, DDN 1999) et le Pr Simon Roy (LL.B. 1995).
- 8** Bourse Roy Bélanger avocats | Thomas Blackburn-Boily reçoit la bourse de 2 000 \$, remise par Me Mario Coderre.
- 9** Bourse La Personnelle – Essai | Éliane-Marie Gaulin reçoit la bourse de 1 500 \$, remise par Me Catherine Perron.

QUATRE NOUVELLES PROFESSEURES SE JOIGNENT AU CORPS PROFESSORAL



ANNE-SOPHIE HULIN

Avant de rejoindre la Faculté, **Anne-Sophie Hulin** a obtenu une maîtrise et déposé sa thèse de doctorat en droit comparé à l'Université Paris II Panthéon-Assas. De 2014 à 2020, elle a également occupé le poste de directrice adjointe et de directrice de projets de recherche au Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé (Université McGill). Entre 2020

et 2022, elle a poursuivi un postdoctorat au sein d'ANITI (Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute) et de la section de droit civil de l'Université d'Ottawa.

Ses enseignements se concentrent, à date, autour du droit des biens, du droit des personnes et des renseignements personnels ainsi que du droit des fiducies et de l'administration des biens pour autrui.

Ses recherches portent actuellement sur la gouvernance et l'exploitation collectives des données numériques. Depuis septembre 2022, la Pre Hulin est à ce titre devenue titulaire de la Chaire « Justice sociale & IA » – Fondation Abeona/ENS-PSL/OBVIA et professeure invitée à l'Université Laval.



ÉVELYNE JEAN-BOUCHARD

Titulaire d'un Ph.D. en droit de l'Université d'Ottawa, **Évelyne Jean-Bouchard** a été chargée de projets de recherche à l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice et a mené des études terrain auprès des femmes autochtones du Québec et des femmes victimes des conflits armés à l'Est de la République démocratique du Congo.

Elle a également travaillé au Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI) en Haïti et en Afrique subsaharienne. Elle est actuellement vice-présidente du Conseil des Montréalaises.

Autrice de nombreux articles scientifiques, elle a été récipiendaire d'une bourse d'études supérieures du Canada Vanier et d'une bourse postdoctorale du CRSH. En 2018, elle a obtenu la bourse Alice Wilson de la Société royale du Canada, un prix attribué aux femmes ayant des compétences exceptionnelles en recherche au niveau postdoctoral.

Elle enseigne le cours de droit international public au baccalauréat.



LAURENCE MARQUIS

Laurence Marquis est professeure adjointe en prévention et règlement des différends. Elle détient un double doctorat en sciences politiques et droit des universités LUISS et Laval, une maîtrise de l'Université Paris 1 Sorbonne et un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

Ses recherches portent sur la prévention et le règlement des différends au niveau national et international, incluant l'arbitrage commercial et d'investissement, les négociations d'accords pour la promotion et la protection de l'investissement et le libre-échange, et l'arbitrage et la médiation dans le monde du sport.

En tant qu'avocate, elle a représenté le gouvernement du Canada, négocié des accords de libre-échange, agi comme secrétaire de tribunaux arbitraux et servi comme conseillère adjointe pour la Chambre de commerce internationale. Elle est également nommée sur plusieurs listes d'arbitres nationales et internationales.



KRISTINE PLOUFFE-MALETTE

Kristine Plouffe-Malette (LL.D. 2018) est professeure adjointe à la Faculté et membre du Barreau du Québec. Docteure en droit de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Laval, elle est diplômée de droit et de science politique au Québec et en France, ainsi que plusieurs fois boursière du FRQSC et du CRSH. Elle est codirectrice de la *Revue québécoise de droit international* et codirectrice des *Presses de la Société québécoise de droit international*.

Ses recherches portent sur le droit international et national des droits humains, le droit international économique, les formes contemporaines d'esclavage, la traite des êtres humains et la migration. Elle a notamment publié deux ouvrages chez Bruylant, à Bruxelles, intitulés *Protection des victimes de traite des êtres humains. Approches internationales et européennes* et *Moralité publique. Des droits de la personne au droit de l'OMC*.

Les enseignements de la Pre Plouffe-Malette portent sur le droit international et sa transposition en droit national, les droits humains et la migration.



ROBERT P. KOURI REÇOIT LA MÉDAILLE PIERRE-BASILE-MIGNAULT

Le 9 septembre 2022, le Barreau de Saint-François a profité de la cérémonie de la rentrée des tribunaux, au Palais de justice de Sherbrooke, pour remettre la médaille Pierre-Basile-Mignault au Pr **Robert P. Kouri** (L.L.L. 1965).

Cette distinction, la plus prestigieuse offerte par le Barreau de Saint-François, est attribuée au Pr Kouri en raison de son impressionnante feuille de route et de sa contribution remarquable dans le milieu juridique. Sa candidature avait fait l'objet d'une recommandation unanime du comité de sélection.

Une passion pour le droit et l'enseignement

Robert P. Kouri entreprend sa carrière de professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke en 1966. Communicateur passionné au style inimitable, pince-sans-rire par moments, il se distingue par sa rigueur professionnelle et la qualité de l'encadrement qu'il offre aux étudiantes et aux étudiants de la Faculté.

En qualité de spécialiste de renommée mondiale dans le domaine du droit de la santé, il a signé un nombre impressionnant d'articles et de monographies contribuant à l'avancement du droit. Ses écrits sont régulièrement cités en doctrine, mais aussi en jurisprudence, notamment par des tribunaux de première instance, par la Cour d'appel du Québec ou par la Cour suprême du Canada.

Pour ses collègues et bon nombre de juristes formés à la Faculté de droit depuis les cinquante dernières années, le Pr Kouri représente un modèle en matière d'enseignement, notamment pour sa compétence, pour son dévouement et pour la passion manifeste du droit qu'il a toujours su et sait toujours si bien transmettre.



Le professeur **René Pepin** (L.L.L. 1972) a dispensé, au mois d'avril 2022, son dernier cours au terme d'une carrière de plus de 45 ans marquée par son dévouement et son amour de l'enseignement.

DÉPART À LA RETRAITE

LE PROFESSEUR RENÉ PEPIN TIRE SA RÉVÉRENCE APRÈS UNE LONGUE CARRIÈRE

Par Simon Roy

Sa passion pour le droit constitutionnel a fait de lui un professeur mémorable pour les milliers d'étudiantes et d'étudiants qui ont pu saisir les nuances du partage des compétences grâce à ses enseignements clairs dans ce domaine pourtant complexe. Il s'est aussi distingué en publiant une quarantaine de textes, la plupart en matière de droit d'auteur. Que ce soit Napster, Amazon, Louboutin, Google ou la télé-réalité, aucun phénomène culturel n'a échappé à sa plume rigoureuse.

Son passage à l'Université fut également marqué par une implication syndicale exemplaire. Il a siégé à de nombreux comités du Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS), dont plusieurs années à titre de représentant de la Faculté de droit au sein du Conseil syndical.

Avide amateur de nautisme, nous lui souhaitons donc « Bon vent! » et le remercions sincèrement pour sa contribution remarquable à notre Faculté.



1^{re} ÉDITION DU PALAIS DE JUSTICE UNIVERSITAIRE

QUAND LA SIMULATION DEVIENT ON NE PEUT PLUS RÉALISTE

C'est le samedi 19 mars 2022 que se déroulait le volet procès simulés de la première édition du Palais de justice universitaire. Soucieuse d'offrir l'expérience la plus immersive possible à ses étudiantes et ses étudiants, la Faculté a tiré profit de ses relations dans le milieu pour tenir l'activité dans les locaux du véritable Palais de justice de Sherbrooke.

Les procès simulés se déroulent habituellement au Centre judiciaire Jean Melanson, à la Faculté de droit, et sont parfois présidés par des juges, parfois par des juristes jouant ce rôle pour l'occasion. Il s'agissait donc non seulement d'une première pour la communauté étudiante, mais aussi pour les chargées et chargés de cours, ainsi que pour l'ensemble des juges ayant généreusement accepté de participer à l'évènement. « Les réponses positives que nous avons rapidement reçues en sollicitant la participation des juges démontrent réellement l'attachement de la communauté juridique envers notre Faculté de droit », précise Me **Jessie Courteau** (LL.B. 2006), coordonnatrice de l'apprentissage expérientiel.

L'idée de rendre cette activité d'apprentissage expérientiel encore plus concrète et réaliste a d'abord été évoquée par le juge **Benoit Gagnon**, alors avocat à l'aide juridique de Sherbrooke et membre du Conseil de faculté. Très bien

accueillie, sa proposition a fait du chemin, mais n'a pu voir le jour plus tôt en raison de la situation pandémique des deux dernières années.

Concrètement, onze procès simulés se sont déroulés simultanément dans différentes salles d'audience. Aux quelque 70 participantes et participants se sont ajoutés juges, témoins, greffières et greffiers. Il va sans dire que la logistique de la journée devait avoir été soigneusement réfléchi. Aux premières loges dès l'arrivée des premières personnes, très tôt un samedi matin, le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986) ne tarissait pas d'éloges : « Les chargées et chargés de cours ont accompli un formidable travail depuis des mois. Et que dire de notre équipe facultaire d'apprentissage expérientiel! À toutes et à tous, j'adresse des remerciements sincères : vous avez démontré un engagement sans pareil. »

Le Palais de justice universitaire a aussi donné lieu à une première collaboration historique entre la Faculté de médecine et des sciences de

la santé et la Faculté de droit. L'un des procès de la journée portait sur un sujet qui nécessitait l'intervention de médecins experts et de vrais praticiens ont accepté de jouer le jeu pour l'occasion. Cette collaboration a permis aux médecins de s'exercer en qualité de témoins experts, un volet plutôt méconnu de la pratique médicale, tandis que nos étudiantes et nos étudiants en droit ont eu la chance d'interroger et de contre-interroger de vrais spécialistes.

L'activité du 19 mars a été rendue possible grâce à la précieuse collaboration de 13 juges de diverses instances (CQ, CS et CAQ) et de différents districts, du personnel du Palais de justice de Sherbrooke, qui a été d'une aide inestimable, des chargées et chargés de cours, qui ont fait preuve d'ouverture et d'enthousiasme face à cette nouvelle façon de faire, et aussi grâce à l'engagement et au soutien des communautés facultaire et universitaire.

S'UNIR POUR PROTÉGER LE PUBLIC

Votre argent durement gagné est-il entre bonnes mains? C'est déjà la mission de la Chambre de la sécurité financière (CSF) de s'en préoccuper puisqu'elle veille à l'intégrité et au professionnalisme des conseillères et conseillers en services financiers. Grâce à un nouveau partenariat de recherche, elle pourra encore mieux jouer son rôle en développant les connaissances à même les données des enquêtes déontologiques.

En effet, la CSF et la Faculté combineront leurs forces pour approfondir l'état de la connaissance entre le droit financier disciplinaire et les technologies de l'information. Plus précisément, elles exploreront comment la mise en valeur des données d'enquêtes peut soutenir l'action déontologique.

Les données qui sont traitées sont tirées de dossiers d'enquêtes disciplinaires de la CSF. Elles peuvent provenir de demandes d'enquêtes, de plaintes, des parties prenantes, de la démarche chronologique d'une enquête, d'une infraction. Elles ont été formulées par le public ou par l'Autorité des marchés financiers.

Si le projet vise d'abord à dresser un état des connaissances sur le sujet et une synthèse des processus d'enquête à la CSF de façon prospective, l'équipe de recherche vise à valoriser les données détenues à la CSF pour bonifier les outils d'encadrement disciplinaire en place.



Un premier stagiaire-chercheur de la Faculté était déjà à l'œuvre cet automne sous la supervision des professeurs **Patrick Mignault** et **Arthur Oulaï**. « Mon rôle est de trouver des parties du processus de la CSF qui bénéficieraient de l'utilisation de nouvelles technologies ou modèles d'affaires, de proposer des solutions après une revue de littérature, puis de vérifier si ces solutions sont justifiées compte tenu des dispositions législatives qui s'appliquent à la CSF », explique **Raphaël Ross**, stagiaire-chercheur.

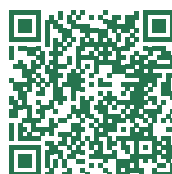
SAVIEZ-VOUS QUE ?

La thèse de la professeure **Marie-Hélène Dufour**, intitulée « Le contrat d'entreprise de construction dans un contexte de grand chantier. Contribution au renouvellement du régime de droit civil applicable à la réalisation d'ouvrages immobiliers d'envergure », a été doublement récompensée. Elle a en effet obtenu un prix d'excellence de l'Association Henri Capitant et un prix d'excellence de l'Association des professeurs et des professeurs de droit du Québec (APDQ).

« Il s'agit d'une belle occasion de contribuer à la protection du public sur le marché des produits et services financiers où il est souvent en position vulnérable face à l'industrie. »

*– Professeur Patrick Mignault,
spécialiste de la gestion des risques, de la gouvernance
et de la régulation des activités financières*

Lire le
texte complet :



ROBERT F. HALL ET LUC R. BORDUAS HONORÉS

Lors du 23^e Gala du rayonnement de l'UdeS, **Robert F. Hall** (LL.B. 1983) a été nommé Grand ambassadeur, tandis que **Luc R. Borduas** (LL.L. 1978) a reçu le titre d'Ambassadeur engagement bénévole, un nouveau prix remis cette année.



M^e ROBERT F. HALL

Robert F. Hall obtient un baccalauréat en histoire et sciences politiques de l'Université Bishop's en 1979. Afin d'assouvir son intérêt marqué pour le droit et parfaire ses habiletés en français, il entreprend ensuite un baccalauréat à la Faculté de droit.

Après un passage au sein du cabinet de renom Monty Coulombe, à Sherbrooke, il poursuit sa carrière à Montréal, chez Byers Casgrain, avocats, aujourd'hui Dentons. Il devient d'ailleurs associé au sein de ce grand cabinet.

Sa trajectoire professionnelle change lorsque Bernard Lemaire, cofondateur de Cascades, lui offre un poste de vice-président aux affaires juridiques. L'aventure Cascades s'amorce en mars 1994 et se poursuit toujours, puisqu'il œuvre encore au sein de l'entreprise en tant que chef de la stratégie, des affaires juridiques et secrétaire corporatif.

Sa carrière florissante et sa personnalité engagée auront certainement marqué les esprits, car il s'est démarqué à plus d'une reprise. Pour ne nommer que celle-ci, il s'est mérité une distinction honorifique *Avocat émérite* en 2018, laquelle souligne l'excellence de la carrière, la contribution exceptionnelle à la profession ainsi que le rayonnement hors pair dans le milieu social et communautaire. Sans grande surprise, il est aussi très engagé dans le milieu de l'enseignement supérieur et passionné par ses deux *alma mater* estriennes.

M^e LUC R. BORDUAS

Luc R. Borduas est associé et membre du conseil d'administration de Lavery. Il concentre sa pratique en droit des sociétés, notamment en matière de fusions et acquisitions, dans le domaine pharmaceutique, en propriété intellectuelle ainsi qu'en commerce international et intérieur. Il représente plusieurs entreprises internationales, nationales et régionales des secteurs manufacturier, commercial ou de services.

Me Borduas a également développé une spécialité dans le domaine des partenariats et des coentreprises, notamment en recherche collaborative entre le milieu institutionnel et le secteur industriel en agissant comme conseiller juridique de l'UdeS et du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Il a représenté l'UdeS dans le cadre de différents projets, notamment dans l'élaboration du Centre de technologies avancées (CTA) BRP-UdeS et du partenariat avec IBM Canada et Teledyne DALSA pour la mise en place du Centre de Collaboration MiQro Innovation, dont le mandat consiste à effectuer des recherches collaboratives avec des chercheurs industriels, économiques et institutionnels dans le but de développer des technologies pour l'industrie microélectronique dans les domaines de recherche les plus urgents du secteur des technologies de l'information.

Durant 25 ans, Me Borduas s'est engagé au sein du conseil d'administration de La Fondation de l'UdeS, dont 15 ans à la présidence. Au cours de ces années, il a participé à trois campagnes majeures visant à soutenir le développement de son *alma mater*.



L'HONORABLE MARIE-JOSÉE HOGUE EN RÉSIDENCE À LA FACULTÉ

Excellente nouvelle pour la communauté facultaire : l'honorable **Marie-Josée Hogue** (Ambassadrice 2017, LL.B. 1986), de la Cour d'appel du Québec, s'est jointe temporairement à l'équipe facultaire pour faire profiter de sa riche expérience à la communauté étudiante.

Présente les mercredis depuis le 6 septembre 2022, jusqu'à la fin du trimestre d'hiver 2023, elle intervient dans le cadre de divers projets ou activités pédagogiques et se rend disponible pour répondre aux questions ou échanger avec la communauté étudiante. Extrêmement reconnaissante, la Faculté se réjouit évidemment de pouvoir compter sur une telle ressource.

« Marie-Josée est une personne formidable, débordante d'énergie, de talents et de bons sentiments. Il est évident qu'elle est à l'aise à la Faculté : c'est son alma mater et, au fil des ans, elle n'a pas manqué une occasion d'y donner de son précieux temps. »

- Le doyen Louis Marquis



ADVOCATUS EMERITUS 2022

PATRICK BOUCHER HONORÉ PAR LE BARREAU DU QUÉBEC

Texte issu du site du
Barreau du Québec

Lors de la cérémonie du Barreau tenue le 15 novembre 2022, Me **Patrick Boucher** (LL.B. 1994), un de nos précieux chargés de cours et membre du Conseil de faculté, a reçu le titre d'Avocat émérite.

Associé du cabinet LB Avocats inc., Me Boucher exerce le droit des affaires, le droit civil et la procédure civile avec une rigueur et un sens inné de la stratégie. Il est reconnu pour son jugement juridique, sa capacité d'éveiller les esprits, son mérite pour reconnaître le potentiel professionnel et sa grande humanité.

Formateur, chargé de cours, auteur et mentor, il contribue à la formation des élèves de l'École du Barreau, ainsi que des étudiantes et étudiants de la Faculté depuis 2008, en y donnant différents cours, notamment Procédures, Droit des affaires et Procès simulés. Il s'y démarque par la qualité de son enseignement et de son implication auprès de

la communauté étudiante dans divers comités de programmes. De plus, il est le coauteur du *Grand collectif - Code de procédure civile, Commentaires et annotations* (publié annuellement depuis 2016), de la 4^e édition du *Manuel de l'objection* et de la 2^e édition de *L'expert*, des ouvrages de référence dans la profession.

Très engagé auprès de sa communauté de la région de Brome-Missisquoi, il est président du Conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, ainsi que du Conseil d'établissement de l'école secondaire Massey-Vanier, et siège au conseil d'administration de l'organisme à but non lucratif OASIS santé mentale.



L'INNOVATION AU SERVICE DU NOTARIAT

Par Diep Truong, collaboratrice,
Magazine Entracte

Recrutement de personnel, impact des nouvelles technologies... les enjeux qui touchent la profession notariale sont nombreux. Comment réfléchir à ces questions et mieux préparer les futures et futurs notaires? Une partie de la réponse se trouve dans le Pôle d'innovation notariale, qui a vu le jour à l'Université de Sherbrooke.

L'équipe de la Faculté de droit rêvait d'un espace qui permette de repenser les pratiques notariales. C'est ainsi qu'est né le Pôle d'innovation notariale, un projet financé par le Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires du Québec.

Le projet couvre quatre thèmes qui touchent le notariat de près : l'innovation juridique, l'accès à la justice, le développement professionnel et la formation continue.

« Ce projet concerne l'ensemble de la profession notariale, celle en devenir et celle déjà sur le terrain. On veut alimenter les différents projets avec le concours des notaires. Une bonne partie de notre carburant d'inventivité, on va aller la chercher du côté de la pratique notariale, de façon à ce que les retombées bénéficient aux personnes étudiantes et aux notaires eux-mêmes », explique le Pr **Louis Marquis** (LL.B. 1986), doyen de la Faculté de droit.

« Le projet est une excellente initiative afin d'identifier, dès leur arrivée à la Faculté, les étudiantes et les étudiants ayant les aptitudes nécessaires pour s'orienter vers la profession notariale, croit Me **John Lapierre** (DDN 1999), président de PME INTER Notaires. Actuellement confrontés à de sérieux problèmes de recrutement, nous sommes convaincus que ce projet permettra d'attirer un plus grand nombre de personnes vers la maîtrise en droit notarial, pour le plus grand bénéfice des études. »



Concrètement, le Laboratoire d'innovation juridique (Lab.IJ) offre aux personnes étudiantes un espace d'apprentissage pour proposer des solutions à des enjeux réels de la profession notariale, par le biais de partages, d'échanges, de création et de transformation, conjuguant les intérêts des étudiantes et des étudiants et l'expérience de mentors, de façon à développer la curiosité et le réflexe entrepreneurial chez les étudiants.

Ils sont invités à travailler en interdisciplinarité avec des personnes étudiantes provenant d'autres facultés. « Parmi les sujets qui peuvent être abordés, il y a les modes de rémunération, le repreneuriat (rachat d'entreprise) et les stratégies pour répondre aux justiciables plus rapidement et à moindre coût, énumère Me **Rachel Bouchard-Turcotte** (LL.B. 2013, DDN 2014), coordonnatrice académique à la maîtrise en droit notarial de la Faculté. Nous avons identifié quelques sujets, mais nous demeurons à l'écoute des besoins de la profession. »

Pour le doyen Marquis, il s'agit d'une occasion à ne pas manquer de s'engager sur différentes pistes de développement en mettant en conjonction des ressources des domaines du droit, du génie et des sciences. Des disciplines comme les communications, l'informatique et la gestion peuvent aussi être sollicitées.

PÔLE D'INNOVATION NOTARIALE

ACCÈS À LA JUSTICE

Sous la supervision de notaires, les personnes étudiantes intéressées par le notariat offrent des services liés à la profession notariale au sein de la clinique La Clé de vos droits.

De plus, par l'entremise de cette clinique juridique et de la Clinique juridique entrepreneuriale, ainsi que par la mise en place d'activités cliniques valorisant la profession notariale, le Pôle offre de l'information juridique gratuite à la population. « En Estrie, il n'y a pas de centre de justice de proximité et encore trop peu de services juridiques de type communautaire pour la population; nous allons pallier cette carence », souligne le professeur Marquis.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le Pôle mise aussi sur la création d'un outil de développement des compétences. Celui-ci permettra aux étudiantes et aux étudiants de mieux se connaître en identifiant leurs forces et leurs défis. Des compétences comme la communication, l'éthique ou l'engagement seront associées aux activités et aux cours proposés. Les personnes étudiantes pourront donc déterminer celles qu'elles souhaitent approfondir, selon le cheminement professionnel choisi.

« Cet outil permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de comprendre les jalons menant à l'acquisition de compétences. Il en résultera une position plus avantageuse pour bien réussir ses études. De plus, ça devient un outil de valorisation de l'étudiant, qui peut l'utiliser pour se présenter lors d'entrevues ou de stages », explique le doyen.

Pour plus d'information :
USherbrooke.ca/droit/pole

FORMATION CONTINUE

Les notaires eux-mêmes ne seront pas en reste. Le Pôle leur proposera en effet des formations en droit ou touchant d'autres thèmes, selon les besoins exprimés. « Le rôle de notaire demande une combinaison importante de qualités professionnelles et relationnelles dans un monde en changement. Sur le plan de la formation continue, cela exige que les notaires puissent avoir accès facilement au perfectionnement requis. Ce sera un créneau fort qui va permettre d'offrir des formations spécialisées », fait valoir le doyen Marquis.

DES RETOMBÉES POUR TOUTE LA POPULATION

« L'innovation de la pratique notariale dépasse les aspects technologiques, avance Me **Nicolas Handfield** (DDN 2010), directeur de la responsabilité sociale et de l'innovation à la Chambre des notaires du Québec. Tout bouge plus vite. Et les notaires ont toujours répondu présents face aux nouveaux besoins sociétaux. Ce projet est donc très pertinent à nos yeux, car ses initiatives serviront de leviers pour permettre à la profession de conserver la confiance du public, malgré cette nouvelle vitesse. »

16 ET 17
SEPTEMBRE

LES PROMESSES DE LA LÉGALITÉ : RÉFLEXIONS CRITIQUES SUR LES TRAVAUX DE T.R.S. ALLAN

Coorganisé par la professeure **Geneviève Cartier** (LL.B. 1987) et le professeur Mark D. Walters, doyen de la Faculté de droit de l'Université Queen's, le colloque international *Les promesses de la légalité : réflexions critiques sur les travaux de T.R.S. Allan*, tenu les 16 et 17 septembre 2022, a réuni des chercheuses et des chercheurs de renommée internationale, ainsi que de la relève, en provenance du Canada, du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.



Au cours des deux journées, les personnes participantes se sont penchées sur des notions complexes de droit et de légalité, offrant des lectures critiques de ces notions à la lumière des défis auxquels sont confrontées les sociétés démocratiques d'aujourd'hui. Le cadre général de la discussion s'articulait autour des écrits de Trevor Allan qui, en qualité de professeur de droit public et de théorie du droit à l'Université de Cambridge, a développé un important

corpus d'études sur ces sujets au cours des 40 dernières années. Les travaux du professeur Allan sont très pertinents au Canada, comme dans tous les autres systèmes parlementaires de common law. La publication des textes de cette conférence sera une contribution importante à la théorie constitutionnelle en plus de souligner la carrière exceptionnelle de Trevor Allan, qui prenait justement sa retraite en septembre 2022.

COLLOQUE ANNUEL DU SoDRUS

9 ET 10
JUN

ENJEUX HISTORIQUES, SOCIOJURIDIQUES ET RELIGIEUX DE LA MORT

Les 9 et 10 juin 2022, le Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS) a tenu son colloque annuel intitulé *Enjeux historiques, sociojuridiques et religieux de la mort : cadavres, cimetières et sépultures*.

Organisé par **Marie-Pierre Robert**, **Raphaël Mathieu Legault-Laberge** et Pierre C. Noël, l'événement a permis de réunir, en présence et à distance, une quarantaine de spécialistes de disciplines variées (droit, sociologie, anthropologie, histoire, archéologie et théologie) qui ont pu mettre en commun leurs expertises respectives.

Ce colloque interdisciplinaire visait deux objectifs :

1) faire converger les savoirs relatifs aux problématiques contemporaines reliées aux réalités mortuaires; et

2) fournir une perspective critique par rapport aux ruptures et aux continuités historiques s'associant avec les enjeux contemporains de la mort et observables dans la société canadienne.

C'est en considérant la façon dont les réalités funéraires étaient vécues dans des espaces géographiques spécifiques de certaines provinces canadiennes, ou encore à d'autres époques, jusqu'à l'Antiquité, que la comparaison avec les pratiques contemporaines est rendue possible. Dans cette optique, les réalités propres aux cimetières autochtones, ainsi que la responsabilité

de l'État à cet égard, ne pouvaient être passées sous silence.

« C'est fascinant de voir comment l'étude des sépultures nous éclaire sur la société, ses exclus, sa conception de la famille, ainsi que sur les liens entre la religion et le droit étatique », a affirmé la Pre Marie-Pierre Robert.



COLLOQUE HOMMAGE AU PROFESSEUR HERVÉ CASSAN (1947-2021)

26 ET 27
MAI

LE DROIT INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT : ÉVOLUTION OU RÉVOLUTION?



Les 26 et 27 mai 2022, le Centre judiciaire Jean Melanson a vibré au rythme de la recherche en droit. Organisé par la Faculté de droit et le Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG), sous la direction scientifique des professeurs **Pierre-François Mercure** et **Stéphane Bernatchez**, ainsi que de **Safa Ben Saad**, conseillère à la recherche, le colloque *Le droit international du développement : évolution ou révolution?* a permis d'examiner de nombreux enjeux liés au droit international du développement.

Les quelque 50 professeures et professeurs, juristes, personnes étudiantes et représentantes et représentants d'organismes gouvernementaux et communautaires intéressés à ces questions ont notamment pu échanger sur le droit au développement, sur les problématiques associées au financement du développement, sur les acteurs du droit international du développement, sur la gouvernance des biens communs ainsi que sur le développement durable dans une perspective évolutive : économie, environnement, négociation et approches critiques.

Conformément à l'idée initiale du comité organisateur, qui souhaitait par ce colloque rendre hommage au professeur **Hervé Cassan** décédé en 2021, les thèmes abordés reprenaient essentiellement les facettes du DID qu'il a abordées au cours de sa carrière d'universitaire au Maroc, en France, aux États-Unis et au Canada, ainsi que dans sa carrière de haut fonctionnaire et de diplomate à l'Organisation des Nations Unies et à l'Organisation internationale de la francophonie.

COLLOQUE SUR LA RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE

25
MAI

QUELLES FILIATIONS ET QUELS DROITS POUR LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI?

À la lumière du nombre de personnes réunies en ligne ou au Centre judiciaire Jean Melanson, le 25 mai 2022, la réforme du droit de la famille suscite de toute évidence beaucoup d'intérêt.

Sous la direction scientifique des professeures **Andréanne Malacket**, de l'UdeS, et Johanne G. Clouet, de l'UdeM, le colloque interdisciplinaire *Quelles filiations et quels droits pour les enfants d'aujourd'hui?* a attiré quelque 200 personnes, dont une cinquantaine en présentiel, en plus d'une vingtaine d'expertes et d'experts du milieu juridique et psychosocial pour aborder la question d'une perspective à la fois juridique, transversale et psychosociale.

Le président d'honneur, l'honorable **Nicholas Kasirer**, juge à la Cour suprême du Canada, a donné le coup d'envoi de la journée en prononçant une allocution d'ouverture fort intéressante

intitulée *Le droit de la filiation au Québec, cet insoumis*.

Suivant le dépôt du Projet de loi 2 - *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité*, le colloque constituait une occasion remarquable de porter un regard critique sur la réforme du droit de la filiation, tout en explicitant sa teneur et ses effets potentiels sur les familles québécoises.

Deux thématiques principales y ont été abordées. D'une part, la filiation, et d'autre part, l'identité, l'autorité parentale, l'intérêt de l'enfant et l'accès à la justice.



1 Le professeur Pierre-François Mercure.

2 Les professeures Johanne G. Clouet, de l'UdeM, et Andréanne Malacket, de l'UdeS.

3 L'honorable Nicholas Kasirer, juge à la Cour suprême du Canada.

NOUVELLES PARUTIONS

AUX ÉDITIONS DE LA RDUS



Catherine Choquette*, *Droit de l'environnement au Québec*, Sherbrooke, Éditions R.D.U.S., 2022, 350 p.

Ce livre aborde différentes thématiques touchant l'environnement en décrivant les normes principales qui s'y appliquent. Il ne cherche pas à analyser le droit ni à le critiquer en profondeur; il donne plutôt une vue d'ensemble de l'état de l'environnement et du régime de protection environnementale dont s'est dotée la société québécoise.

* Professeure



Revue de droit de l'Université de Sherbrooke, Volume 50, numéros 1-2-3, Sherbrooke, Éditions R.D.U.S., 2022, 284 p.

Le numéro publie les introductions de Mélanie Clément-Fontaine et Gaële Gidrol-Mistral et d'Alexandra Popovici, Mélanie Clément-Fontaine et Gaële Gidrol-Mistral, ainsi que les textes d'Hubert Lavallée, Sébastien Brault, Anouk Bonnemains et Jean-François Joye, Anabel Riano Saad, Marie-Sophie De Clippele, Victor Poux, Shai Stern, et Alessandra Quarta.



Revue de droit de l'Université de Sherbrooke, Volume 51, numéro 1, Sherbrooke, Éditions R.D.U.S., 2022, 270 p.

Le numéro publie les articles de Johanne Clouet, Michael Da Silva, Benoît Pelletier, Martin Côté et les notes de recherche d'Alain Roy.

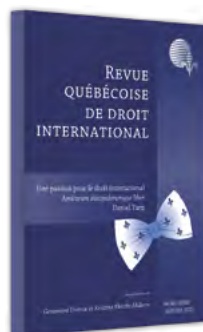
AUTRES ÉDITEURS



Guy Bucumi*, *Religions et pouvoirs étatiques en Afrique centrale*, Collection Bibliothèque des thèses, Paris, Les Éditions Mare et Martin, Presses universitaires de Sceaux, 2022, 328 p.

L'ouvrage analyse la situation politico-religieuse dans plusieurs États d'Afrique centrale francophone. Ces États, dont les constitutions sont toutes largement inspirées de l'exemple français, se disent « laïques ». Quelle est cette laïcité, dans des pays où la religiosité est omniprésente et où, d'autre part, les confessions religieuses occupent une place souvent déterminante?

* Chargé de cours et postdoctorant à la Chaire de recherche Droit, religion et laïcité



Geneviève Dufour* et **Kristine Plouffe-Malette*** (dir.), « Une passion pour le droit international. Amicorum Discipulorumque Liber : Daniel Turp », (2022), hors-série – janvier 2022, Revue québécoise de droit international 1-446.

En 2020, Daniel Turp prenait sa retraite après 40 ans d'investissements passionnés à la Faculté de droit de l'UdeM. Cet ouvrage est l'œuvre d'amis, de collègues et d'anciens étudiants, d'ici et d'ailleurs, universitaires comme praticiens. Il prend la forme d'une ode aux différentes passions de Daniel Turp : les questions relevant du droit international général, la défense des peuples, la défense de l'environnement et, enfin, l'amour des arts.

* Professeures



Anne-Sophie Hulin*, *La philanthropie au profit des musées d'art : une étude de droit privé comparé (France/États-Unis/Québec)*, coll. « Logiques juridiques », Paris, Éditions L'Harmattan, 2022.

Ce livre porte sur la qualification juridique de l'acte philanthropique dans les musées d'art afin de déterminer quels leviers juridiques complémentaires pourraient être mis en place pour instaurer un cadre juridique attractif et pérenne. Cette démarche est enrichie par la comparaison juridique avec les États-Unis et le Québec.

* Professeure

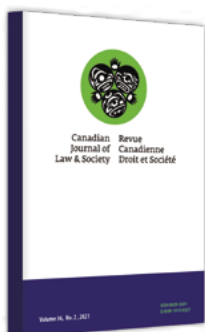


David Koussens*, **Guy Bucumi**** et Brigitte Basdevant-Gaudemet (dir.), *Le paradoxe évangélique. Sécularisation et laïcisation face aux protestantismes évangéliques*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Religion et politique, 2022, 291 p.

Cet ouvrage documente, dans de nombreux contextes nationaux, les dynamiques d'accompagnement, de résistance, d'opposition qui caractérisent le rôle des protestants évangéliques dans les processus de laïcisation. Il pose un nouveau regard sur les enjeux de laïcité, qui conjugue l'analyse historique, juridique et politique à des enquêtes empiriques sur les groupes évangéliques.

* Professeur

** Chargé de cours et postdoctorant à la Chaire de recherche Droit, religion et laïcité



Dia Dabby et **David Koussens*** (dir.), « Numéro spécial : Démocratie c. Démocratie : droits religieux à l'aune des processus démocratiques / Special Issue: Democracy v. Democracy: Religious Rights by Way of Democratic Processes », (2021) 36-2 *Revue canadienne Droit et Société / Canadian Journal of Law and Society* 189-357.

Ce numéro de revue explore et évalue à partir d'un regard critique comment des processus pourtant démocratiques permettent de contourner les droits religieux au nom du « bien commun ».

* Professeur



Sébastien Lancôt* et Paul A. Melançon (dir.), *Commentaires sur le droit des assurances : textes législatifs et réglementaires*, 3^e édition révisée, Montréal, Québec, LexisNexis Canada, 2021, 1114 p.

Cet ouvrage exhaustif, qui s'adresse à tous les acteurs du domaine de l'assurance, réunit une équipe d'auteurs exceptionnels qui, par leurs commentaires, facilitent la compréhension du droit de l'assurance. Les lois et les règlements constituant le cadre normatif du droit des assurances au Québec se retrouvent également dans l'ouvrage.

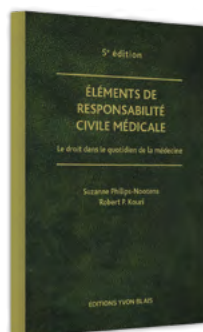
* Professeur



Hugues Langlais et **Hélène Mayrand*** (dir.), *Droit de l'immigration et de la citoyenneté*, 2^e éd., Montréal, LexisNexis, 2022, 438 p.

Ce livre traite du droit de l'immigration, des réfugiés et de la citoyenneté au Canada. Il dresse un portrait des différents statuts migratoires, d'étranger à résident permanent, et de l'octroi du statut de citoyen canadien. Il fait également état de la façon dont certaines personnes peuvent être interdites de territoire, détenues pour des raisons d'immigration et faire l'objet de mesures de renvoi.

* Professeur



Suzanne Philips-Nootens* et **Robert P. Kouri****, *Éléments de responsabilité civile médicale - Le droit dans le quotidien de la médecine*, 5^e éd., Montréal, Éditions Yvon Blais, 2022, 734 p.

Les *Éléments de responsabilité civile médicale* s'inscrivent dans une perspective positive, celle d'une pratique médicale de qualité, d'une approche humaine du patient et celle, aussi, d'une justice plus nuancée que l'image qui lui est faite. Ils présentent à l'intention des médecins, tout en servant de rappel aux juristes, les principes de base de la responsabilité civile dans le cadre de la pratique quotidienne des médecins.

* Professeure retraitée

** Professeur

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Le Pr **Henri Pallard**, chercheur et fondateur du département de Droit et justice de l'Université Laurentienne et chargé de cours de longue date au DESS en common law et droit transnational, a reçu l'Ordre du mérite décerné par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario.



MATIÈRE GRISE

LA RECHERCHE : UN LEVIER POUR FAIRE AVANCER LES DROITS DES ENFANTS

Carmen Lavallée (LL.B. 1992) est professeure titulaire à la Faculté. Elle est chercheuse au partenariat de recherche sociale « Familles en mouvance » (FQRSC), qui aborde différents thèmes autour de la famille québécoise dans une perspective multidisciplinaire et multisectorielle. Elle est également chercheuse associée auprès de l'équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse (FQRSC).

Elle travaille sur les différents modes de circulation des enfants en droit interne et en droit international, plus spécifiquement : l'adoption nationale et internationale, la tutelle, la délégation et le partage de l'autorité parentale. Depuis quelques années, elle s'intéresse particulièrement à la protection des droits des enfants privés du soutien de leur famille (protection de la jeunesse).

La Pre Lavallée a présidé le groupe de travail sur le régime québécois de l'adoption, dont le mandat était d'évaluer le régime de l'adoption et de proposer des orientations en vue de la réforme législative qui a eu lieu en 2017.

Depuis quelques années, le droit de la protection de la jeunesse fait l'objet d'une préoccupation de la part des instances politiques et sociales. Toutefois, c'est à la suite des tristes événements survenus à Granby en avril 2019, qui ont entraîné la mort d'une fillette dont la situation était pourtant déjà prise en charge par la direction de la protection de la jeunesse (DPJ), que le sujet a fait l'objet d'une attention médiatique et politique sans précédent. En réaction, le gouvernement du Québec a mis sur pied la *Commission spéciale sur les droits de l'enfant et de la jeunesse* (Commission Laurent) afin de mener une réflexion sur le système de



la protection de l'enfant et d'émettre des recommandations dans le but de l'améliorer. Après deux ans à recueillir différents témoignages, la Commission Laurent a déposé un rapport en avril 2021 comportant une longue liste de recommandations.

Tout au long de la réflexion menée par les membres de la Commission, la place et l'importance de la recherche ont été soulevées par les commissaires, soit pour appuyer leurs observations et recommandations, soit pour s'interroger sur le financement et l'accessibilité de la recherche en protection de la jeunesse. D'ailleurs, l'une des recommandations de la Commission est de mieux soutenir financièrement la recherche. Cette recommandation répond également aux préoccupations des DPJ qui ont mentionné que le soutien du réseau de la protection de l'enfance passe par plusieurs facteurs, dont la recherche puisque la mise à jour des connaissances est essentielle afin d'assurer la qualité, l'efficacité et la pertinence de leur intervention auprès des familles. C'est dans ce contexte que la professeure Carmen Lavallée pilote ou collabore à différentes équipes de recherche multidisciplinaires composées de personnes étudiantes et de chercheuses universitaires et d'établissements qui mènent plusieurs projets de recherche s'inscrivant dans cet objectif de mieux documenter la situation des enfants en protection de la jeunesse. Parmi ces projets, trois sont présentement à l'étape de la cueillette ou du traitement des données.

L'un d'entre eux consiste en une « Étude sur la trajectoire sociojudiciaire des enfants dont la situation est prise en charge sous la *Loi sur la protection de la jeunesse* ». Il concerne les durées d'intervention auprès des enfants dont la situation est prise en charge par les services de protection de la jeunesse et, plus particulièrement, les durées inhérentes au processus judiciaire de même que les pratiques qui peuvent avoir une influence sur celles-ci. Les chercheuses s'intéressent également

aux enjeux pouvant découler de l'interaction entre les acteurs sociaux et juridiques et qui sont chargés de mettre en application les dispositifs prévus à la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Bénéficiaire d'un financement de 600 000 \$, octroyé à part égale par le ministère de la Justice et le ministère de la Santé et des Services sociaux, ce projet est sous la codirection scientifique de Sonia Hélie (IUJD, volet quantitatif), Doris Châteauneuf (CRUJeF, volet qualitatif) et Carmen Lavallée (UdeS, volet juridique).

Le second projet ayant pour titre « Les placements permanents en protection de la jeunesse : quelle trajectoire de vie pour ces enfants? » consiste en une étude approfondie du recours au placement à majorité et à ses effets sur divers aspects de la vie de l'enfant tels que le maintien ou la rupture des liens avec sa famille d'origine et l'exercice de l'autorité parentale. La recherche vise également à vérifier le caractère permanent ou non des placements à majorité d'enfants placés hors de leur famille d'origine pour de longues durées, qu'ils aient bénéficié ou non d'une telle ordonnance. Financé par la Chambre des notaires du Québec à hauteur de 43 615 \$, ce projet est sous la responsabilité principale de Carmen Lavallée (UdeS). Celle-ci est appuyée par plusieurs cochercheuses issues des domaines du droit et du travail social, soit Doris Châteauneuf (CRUJeF), Alexandra Rivest-Beauregard (UdeS), Julie Noël (UdeS) et Annie Lambert (UdeS). De plus, cette recherche s'inscrit dans une approche de droit comparé avec l'Université d'Aix-Marseille, où un projet similaire est mené à partir d'une grille commune d'analyse. Ce volet français est financé par l'Observatoire national de protection de l'enfance (45 000 euros), sous la coresponsabilité scientifique de la professeure Caroline Siffrein-Blanc (Université d'Aix-Marseille) et de Carmen Lavallée (UdeS).

Enfin, le dernier projet intitulé « L'application des durées maximales de placement en protection de la jeunesse au Québec : une

perspective sociale et juridique » s'intéresse aux enjeux rencontrés par les différents acteurs dans l'application des délais maximaux de placement. L'objectif principal de l'étude est de mieux comprendre le contexte dans lequel prend place l'utilisation des durées maximales de placement et d'explorer les enjeux qui en découlent pour les acteurs qui sont responsables de leur application. Ce projet financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, pour la somme de 77 070 \$, sous la direction principale de Doris Châteauneuf (CRUJeF), est codirigé par Carmen Lavallée (UdeS), Sonia Hélie (IUJD) et Marie-Andrée Poirier (UdeM).

L'originalité de ces projets repose sur l'arrimage des techniques et des savoirs issus du droit et du travail social, notamment à l'aide d'une étude jumelée des dossiers sociaux et judiciaires des enfants, permettant ainsi d'obtenir un aperçu complet de leurs trajectoires dans les services de protection de la jeunesse. Ils permettent également de joindre deux champs d'expertise qui sont liés dans le secteur de la protection de l'enfance, mais qui ont souvent l'habitude de travailler en silos. Ces projets fourniront donc des résultats inédits qui contribueront à mieux comprendre les différents enjeux que ces questions posent au regard des droits de l'enfant.

En raison de leur ampleur et du large soutien financier dont ils bénéficient, ces projets représentent une excellente opportunité pour les personnes étudiantes de mettre l'épaule à la roue, que ce soit en postulant à des postes d'assistantat de recherche ou encore en poursuivant une maîtrise ou un doctorat en droit dont le sujet s'inscrit dans ces thématiques. Enfin, ces projets fournissent également l'occasion d'étendre son réseau professionnel en collaborant avec une multitude de chercheuses et chercheurs chevronnés dans des domaines d'expertise variés en provenance d'universités et d'instituts de recherche divers. Oui, il est possible de contribuer à l'avancement des droits de l'enfant, un projet de recherche à la fois.

Par Laurent Carli-Trudeau



Laurent Carli-Trudeau est actuellement candidat à la profession notariale. Ce dernier aspire à offrir ses services aux populations autochtones.

ENTREVUE AVEC ME JEAN-FRANÇOIS MONETTE

QUI DIT RÉGION DIT... PASSION!

Le 9 mars 2022, j'ai eu la chance de m'entretenir avec Me **Jean-François Monette**, notaire. Cet entretien a été réalisé dans le cadre de la série « Portraits », série ayant comme objectif de faire découvrir à la population étudiante certains juristes ayant une pratique non conventionnelle.

Me Monette est un professionnel avec un parcours bien particulier. Ancien athlète olympique, il a réussi avec brio à conjuguer le baccalauréat en droit et la pratique du patinage de vitesse de haut niveau. Suivant son assermentation, il entamera sa pratique comme jeune professionnel à Montréal pour ensuite faire le grand saut et déménager dans la région de la Gaspésie, où il dessert dorénavant sa clientèle en droit commercial et corporatif.

Très étonné par ce changement drastique, ma question était la suivante : « Pourquoi la Gaspésie? » Sa réponse m'a beaucoup plu : « Je suis un opportuniste, ça provient de mon profil d'athlète, on rentre souvent avec un plan de match, mais il faut être à l'affût de ce qui passe devant nous ».

Mais plus précisément, il m'a mentionné les points suivants...

- Travailler en région, c'est le point de rencontre des spécificités du droit, comme le droit des pêches ou des éoliennes.
- Travailler en région, c'est collaborer avec des entrepreneurs particuliers ayant des besoins particuliers, notamment les hôteliers, les pêcheurs et les usines de transformation.
- Travailler en région, c'est avoir l'opportunité de sortir des sentiers battus et de se lancer des défis professionnels.

- Mais travailler en région, c'est aussi tomber sous le charme de ses paysages à couper le souffle et de ses habitants chaleureux.

J'ai été véritablement enchanté par la vision du notariat relatée par Me Monette. Ce dernier semble passionné par sa clientèle, principalement des gens d'affaires. Ceux-ci ont toujours des projets à la hauteur de leurs ambitions. Son rôle? Selon lui, le notaire est un facilitateur pour la réalisation de leur projet. Il se considère non pas comme un passage obligé, mais bien comme un partenaire de réussite.

Si je pouvais décrire Me Monette, j'utiliserais les qualificatifs suivants : un homme humble et terre-à-terre. Il est le premier à admettre qu'il n'a pas réponse à tout. Il part également de la prémisse que ses clients possèdent déjà de bonnes connaissances, de surcroît avec l'ère du numérique et de l'instantané, ère où l'information ne se trouve qu'à un clic.

« Quand tu t'assois avec un pêcheur, il connaît très bien le fonctionnement de la *Loi sur les pêches*. »

Certes, Me Monette n'a pas la prétention de posséder la réponse absolue, mais il reconnaît que la force du notaire réside dans l'accompagnement qu'il prodigue à son client à travers les règles de droit. Sa clientèle apprécie très certainement sa capacité à les guider parmi toutes ces informations et surtout à les accompagner vers la solution qui leur convient particulièrement. Cette image du notaire accompagnateur s'inscrit à merveille dans sa vision du notaire « partenaire de réussite ».

Avec la venue de la COVID-19, les notaires n'ont eu d'autre choix que d'adapter les services

*« Quand tu t'assois avec un pêcheur,
il connaît très bien
le fonctionnement de la
Loi sur les pêches. »*

offerts à leur clientèle. De nature assez conservatrice, mais faisant face à des contraintes exceptionnelles, la profession a dû se réinventer. Les dossiers papier sont devenus des dossiers virtuels. Les rencontres clients se sont transposées en rencontre par visioconférence. La signature de l'acte notarié en personne a fait place à la signature virtuelle. Mais quels changements! Heureusement pour Me Monette et son équipe, car ils avaient une longueur d'avance.

En effet, Me Monette a effectué, lors du démarrage de son étude, un lancement 100 % virtuel. Plutôt avant-gardiste, n'est-ce pas? Cette numérisation de sa pratique a été extrêmement bénéfique, évidemment en temps de pandémie, mais encore à ce jour, il bénéficie de cette initiative. Automatisation des tâches, réduction des coûts et meilleure circulation de l'information pour ne mentionner que quelques avantages.

Somme toute, je considère Me Monette comme un précurseur dans la profession notariale puisque son étude est complètement numérisée, mais également en raison de son désir d'abattre les barrières et les idées préconçues qui sont le lot de la profession de notaire. Il est porteur d'un vent de fraîcheur et j'ai la certitude que les habitants de Gaspé seront entre de bonnes mains pour les années à venir.



Par Alexandra
Rivest-Beauregard



FAIS CE QUE TU AIMES ET LES PORTES S'OUVRIRONT À TOI

Avocate en droit de la famille. C'est le métier que je rêvais d'exercer depuis mes 15 ans et auquel je me destinais lorsque mes pieds ont foulé le sol de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke pour la première fois. Toutefois, malgré toute la détermination du monde pour parvenir à ses fins, la vie trouve parfois le moyen de nous surprendre et d'ouvrir des portes qui nous étaient alors inconnues.

Mon parcours a connu son point tournant lors de mon premier contrat d'assistantat de recherche auprès de la professeure **Carmen Lavallée** (LL.B. 1992) à la fin de ma deuxième année du baccalauréat. Au fil des ans, cet emploi m'a permis de participer à de nombreux projets de recherche en droit de la famille et de la jeunesse, dont plusieurs projets multidisciplinaires alliant le droit au travail social, ou encore, à la sociologie. J'ai également été amenée à collaborer avec des chercheuses et des chercheurs en provenance d'autres universités, avec des organismes communautaires et avec différents ministères. Ces expériences ont été le catalyseur de mon intérêt pour la recherche universitaire et m'ont amenée à remettre en question mon choix de carrière. D'ailleurs, pendant mes premières années d'assistantat de recherche, je me posais beaucoup de questions quant à mon avenir professionnel et on m'a alors dit la phrase suivante : « Tant que tu fais ce que tu aimes et que cela paraît, les portes s'ouvriront à toi. » J'ai donc décidé de suivre ce sage conseil en complétant ma formation pour devenir avocate, mais d'orienter mon parcours professionnel vers une carrière davantage académique, qui allie à la fois la recherche et l'enseignement du droit. Mon but étant de mettre à profit mon intérêt pour la recherche tout en contribuant à la compréhension et à l'avancement du droit de la famille et de la jeunesse.

Depuis que j'ai fait ce choix – et en y mettant beaucoup de travail – j'ai l'honneur de voir mon travail reconnu et appuyé, notamment via l'obtention d'une bourse

d'excellence aux études supérieures de l'Université de Sherbrooke, de la bourse d'excellence Marcel-Guy de la Faculté de droit, d'une bourse doctorale du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (déclinée), puis d'une bourse d'études supérieures du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada en l'honneur de Nelson Mandela.

À l'aide de ces appuis, je poursuis actuellement un doctorat en droit, en cotutelle à l'Université de Sherbrooke et à l'Université d'Aix-Marseille, en France. Mon sujet de thèse porte sur la considération des représentations familiales de l'enfant par le droit de la famille et le droit de la jeunesse lorsqu'il se trouve au cœur d'une configuration familiale complexe qui l'amène à développer des liens d'attachement avec une ou plusieurs personnes qui ne sont pas ses parents légaux. Il suffit de penser à l'attachement qu'un enfant peut développer avec un beau-parent ou encore avec une famille d'accueil. Pris sous l'angle de la théorie des droits de l'enfant, mes travaux doctoraux permettront de développer un savoir axé sur les droits de l'enfant tout en aspirant à l'amélioration du respect et de la mise en œuvre de ceux-ci.

C'est donc avec un énorme sentiment d'accomplissement que je rédige ce texte, assise dans un café du sud de la France, et je me dis qu'en effet, lorsqu'on fait ce que l'on aime et qu'on garde nos horizons ouverts, la vie fait bien les choses.



MOT DU PRÉSIDENT DE L'ADDUS

Chères membres,
Chers membres,

Le 28 novembre dernier, l'ADDUS a tenu son assemblée générale annuelle par visioconférence. Je remercie celles et ceux qui y ont participé. Tous les postes du conseil d'administration, au nombre maximum de treize, sont pourvus. Je remercie l'ensemble des membres qui ont renouvelé leur mandat. J'ai très hâte d'entamer avec vous ce nouvel exercice qui apportera plusieurs activités en présentiel, j'en suis certain.

Les faits saillants de l'exercice 2021-2022 de l'ADDUS :

- La mise à jour du nom de l'ADDUS, qui devient *l'Association des diplômées et diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke*. Seul le mot « diplômés », au masculin, figure dans la raison sociale de l'ADDUS. Le nouveau nom se retrouve déjà sur les pages des réseaux sociaux de l'ADDUS et est utilisé dans l'ensemble de ses communications;
- Dans son objectif de rejoindre plus facilement ses membres, l'ADDUS a fait la transition d'un groupe vers une page sur LinkedIn. Une page est plus simple à suivre qu'un groupe, n'exigeant aucune demande d'abonnement pour les personnes qui souhaitent la suivre. Au moment d'écrire ces lignes, la page est suivie par 1 722 personnes;

· Des balados enregistrés par l'excellente **Josée Perreault** (LL.B. 1997), avec presque tous les administrateurs et administratrices de l'ADDUS, sont disponibles pour écoute sur les plateformes Anchor et Spotify.

Je tiens de plus à féliciter nos collègues qui font l'objet de la section *Place aux diplômés* de cette édition de *Paroles de droit*. Leur rayonnement rejait sur la Faculté et sur l'ensemble du réseau privilégié de diplômées et diplômés duquel nous faisons partie.

Comme vous le savez, la force de l'ADDUS est principalement sur le terrain, dans les activités de rassemblement qu'elle organise pour les personnes diplômées. Mais l'ADDUS est également capable de réussir sa mission par le biais d'activités à travers diverses plateformes virtuelles. Cette présence virtuelle est nécessaire pour entretenir et développer son réseau de diplômées et diplômés présents à travers le monde. Avec plus de 13 000 personnes diplômées qui œuvrent dans des domaines et des marchés variés, la présence virtuelle de l'ADDUS est désormais incontournable.

Pour nous joindre, n'hésitez pas à nous écrire à **addus@USherbrooke.ca**. En mon nom et au nom de l'ADDUS, je vous souhaite une excellente année 2023.

Au plaisir de se croiser à l'une de nos activités.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alexandre McCormack'.

Me **Alexandre McCormack** (LL.B. 2005)
Président de l'Association des diplômées et diplômés
en droit de l'Université de Sherbrooke (ADDUS)

DON DE 100 000 \$ DE DUNTON RAINVILLE ET DES DIPLÔMÉS MEMBRES DU CABINET



CRÉATION DU FONDS DUNTON RAINVILLE

« Plusieurs avocates et avocats de Dunton Rainville sont des diplômés de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Depuis 2019, le cabinet a également un bureau à Sherbrooke », précise Me **Jean-Jacques Rainville** (LL.L. 1975), président du Conseil de direction de Dunton Rainville, qui est lui-même un diplômé en droit de l'Université de Sherbrooke. « Fiers de notre *alma mater* et soucieux de contribuer au développement de la Faculté de droit, ainsi qu'à la formation des avocats, notre engagement s'exprime par l'octroi d'un don majeur. »

CRÉATION DU FONDS DUNTON RAINVILLE

D'une durée de cinq ans, l'entente conclue entre La Fondation de l'Université de Sherbrooke, Dunton Rainville et l'Université de Sherbrooke, au nom de la Faculté de droit, prévoit la création et la pérennisation d'un fonds de dotation, à savoir le Fonds Dunton Rainville. Cette initiative a pour but de faciliter l'accès aux études supérieures d'étudiantes et d'étudiants au parcours académique exceptionnel.

Dunton Rainville s'engage à effectuer un don total de 100 000 \$, pour un montant annuel de 20 000 \$. Quand la valeur du fonds de dotation aura atteint 100 000 \$, les revenus générés permettront de pérenniser l'offre de bourses.

Cet engagement financier de 100 000 \$ représente la somme des contributions du cabinet et des associés diplômés de l'Université de Sherbrooke qui ont accepté d'emblée d'appuyer ce projet initié par le Pr **Sébastien Lebel-Grenier**, alors doyen de la Faculté de droit. « Chez Dunton Rainville, tous les diplômés de l'Université de Sherbrooke sont très attachés à leur *alma mater*, notamment pour la qualité de son enseignement, son

dynamisme et les liens étroits qu'ils ont créés avec leurs collègues. Tous saluent son approche pédagogique, qui est en parfaite adéquation avec la réalité du marché du travail, et l'efficacité du programme COOP », ajoute Me Rainville.

DON SUPPLÉMENTAIRE DE 10 000 \$

En marge du Fonds de dotation, Dunton Rainville s'est aussi engagé par le biais d'un fonds général à effectuer un don supplémentaire de 10 000 \$, afin de pouvoir remettre sept bourses de 1 500 \$. La Faculté de droit s'engage pour sa part à procéder à un appariement de 500 \$ pour combler la septième bourse.

« Nous nous réjouissons de cet important investissement de Dunton Rainville et nous leur en sommes très reconnaissants », précise le professeur **Louis Marquis** (LL.B. 1986), doyen de la Faculté de droit. « Ce geste philanthropique témoigne de l'engagement indéfectible de ce cabinet à soutenir notre institution et la communauté juridique. Nous sommes heureux de saluer cette initiative qui facilitera l'accès aux études supérieures de plusieurs étudiantes et étudiants », conclut le Pr Marquis.

Pascal Grégoire, directeur de La Fondation, Yanick Tanguay (LL.B. 1994), associé et vice-président du conseil de direction chez Dunton Rainville, Louis Marquis (LL.B. 1986), doyen de la Faculté, Jean-Jacques Rainville (LL.L. 1975), associé et président du conseil de direction chez Dunton Rainville, et Andrée-Anne Ouimette (LL.B. 2007), avocate associée chez Dunton Rainville à Sherbrooke.

NOS DIPLÔMÉES ET DIPLÔMÉS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Lors des élections provinciales tenues le 3 octobre 2022, plusieurs des nôtres ont croisé le fer pour obtenir une voix sur la colline parlementaire. Parmi eux, quelques visages familiers et une nouvelle recrue.

**SIMON
JOLIN-BARRETTE**



Simon Jolin-Barrette (LL.B. 2009, J.D. 2009, LL.M. 2011), député de la circonscription de Borduas depuis 2014, a été réélu pour la Coalition avenir Québec. Il occupe maintenant les fonctions de leader parlementaire du gouvernement et de ministre de la Justice.

NATHALIE ROY



Nathalie Roy (LL.B. 1988), candidate pour la Coalition avenir Québec, a été réélue députée dans la circonscription de Montarville. Dès la reprise des travaux, à la fin de novembre 2022, elle a été élue présidente de l'Assemblée nationale. L'ex-ministre de la Culture et des Communications est la deuxième femme à occuper cette fonction après Louise Harel (2002-2003).

MARWAH RIZKY



Marwah Rizky (LL.B./MBA 2009), candidate du Parti libéral du Québec, a été réélue députée dans la circonscription de St-Laurent. Elle occupe maintenant les fonctions de porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur.

MADWA-NIKA PHANORD-CADET



Madwa-Nika Phanord-Cadet (LL.B./MBA 2013), candidate du Parti libéral du Québec, a été élue dans la circonscription de Bourassa-Sauvé. Pour remporter l'investiture de sa circonscription, elle a réussi un tour de force en recrutant 1000 membres en trois semaines.

AUTRES CANDIDATES ET CANDIDATS AUX ÉLECTIONS

La Faculté tient à saluer l'engagement des autres diplômées et diplômés qui se sont présentés pour les différents partis.

Olivier Fecteau, étudiant de la Faculté et candidat de Québec solidaire dans la circonscription de Beauce-Sud.

Myriam Fortin (LL.M. 2013), candidate de Québec solidaire dans la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré.

Lindsay Jean (LL.B. 2020), candidate du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Terrebonne.

Pamela Lavoie-Savard (LL.B. 2015), candidate du Parti Québécois dans la circonscription de Beauce-Nord.

Kenza Sassi (LL.B./MBA 2014), candidate de Québec solidaire dans la circonscription d'Orford.

CINQ NOUVELLES NOMINATIONS À LA MAGISTRATURE

Sylvain Beauregard (LL.B. 1990) a été nommé juge à la cour municipale de la Ville de Victoriaville. Avant sa nomination, il exerçait sa profession au sein du cabinet Roy, Gervais, Beauregard avocats.

Julie Desbiens (LL.B. 1995) a été nommée juge de la cour municipale de la Ville de St-Hyacinthe. Depuis 2010, elle était procureure en chef adjointe au DPCP.

Patrick-Olivier Mailhot (LL.B. 2004) a été nommé juge à la Cour du Québec et exercera principalement ses fonctions à la Chambre de la jeunesse de Saint-Jérôme. Depuis 2013, il pratiquait au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est.

Marie-Eve Patry (LL.B. 1998) a été nommée juge à la Cour du Québec. Depuis 2008, elle œuvrait au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Antoine Piché (LL.B. 2003) a été nommé juge à la Cour du Québec et exercera ses fonctions à la Chambre criminelle et pénale de Montréal. Avant sa nomination, il exerçait sa profession au Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

IN MEMORIAM

Albert Gobeil (Ambassadeur 1996, LL.L. 1957) est décédé le 12 avril 2022, à l'âge de 90 ans.

Admis au Barreau en 1958, il a exercé sa profession à Thetford Mines et à Sherbrooke pendant 18 ans. En 1975, il est nommé juge à la Cour du bien-être social, devenue par la suite le Tribunal de la jeunesse, dont il est devenu juge en chef en septembre 1985. En 1988, il participe à l'unification des cours au Québec en devenant le premier juge en chef de la cour du Québec, poste qu'il a occupé jusqu'à la fin de son mandat en août 1995. Il aura eu le privilège de recevoir la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour mérite exceptionnel en octobre 2021.

Jean Sylvestre (B.A. 1957) est décédé le 29 août 2022, à l'âge de 85 ans.

Récipiendaire du prix d'excellence de la Chambre des notaires du Québec, ainsi que de plusieurs autres marques de reconnaissance, Me Sylvestre a pratiqué le notariat avec passion pendant plus de 50 ans. Au fil des ans, il s'est impliqué auprès de nombreux organismes de la région. On se rappellera sa grande générosité, sa bonté et sa bonne humeur.

Jacques Lemay (Ambassadeur 2004, LL.L. 1967) est décédé le 10 janvier 2023, à l'âge de 78 ans.

Professeur de droit civil dès 1969, secrétaire de la Faculté de 1971 à 1975, instigateur de la Revue de droit de l'Université de Sherbrooke et professeur invité jusqu'en 1980, Jacques Lemay a eu un parcours professionnel impressionnant. Il a notamment occupé les postes de directeur général du Centre communautaire juridique de l'Estrie, de bâtonnier au Barreau de St-François, de président du Comité de la formation professionnelle du Barreau du Québec et d'enseignant à l'École du Barreau durant une quinzaine d'années. Son dévouement social et son sens de la justice lui ont valu plusieurs honneurs tout au long de sa carrière.

Louis-Paul Allard (LL.L. 1970) a vu sa biographie, intitulée *Allard, on jase : Louis-Paul Allard, un homme d'exception*, publiée chez Un monde différent par l'auteur Robert Bernier.

L'honorable **Madeline Aubé** (LL.B. 1983) a été nommée membre et présidente du Tribunal des droits de la personne pour un mandat de 5 ans à compter du 2 septembre 2022.

Jules Arsenault (LL.B./MBA 2020) est stagiaire chez Fasken le jour... et entrepreneur le soir. Il est copropriétaire de Tite Frette Atwater, une boutique de bières, vins et autres produits québécois.

Robert B. Legault (LL.L. 1972) a été intronisé au Temple de la renommée de l'Association des agences de communication créative (A2C).

Marianne Beaupré (LL.B. 2013, LL.M. crim. 2016) est avocate généraliste au Conseil de la Nation huronne-wendat à Wendake.

Michel Bertrand (LL.B. 1996) a été nommé vice-président des ressources humaines chez Biscuits Leclerc.

Patric Besner (LL.B. 1988) a été nommé vice-président de l'Institut sur la gouvernance (IGOPP).

Marianne Brouillet (LL.M. 2022) a été nommée parmi les « Avocats JBM de l'année 2022 », dans la catégorie Droit familial, lors du Gala du Jeune Barreau de Montréal tenu le 18 novembre 2022.

Mathieu Cardinal (LL.B. 2003) a reçu le Prix de la distinction de la députée de Sherbrooke **Élisabeth Brière** (LL.B. 1990, DDN 1991), dans la catégorie Affaires et innovation, pour souligner son implication dans la communauté.

Sabrina Di Pisa (LL.B./MBA 2021) occupe le poste d'avocate en immigration au Centre communautaire juridique de Montréal.

Alexandre Dufresne (LL.B. 2012) a lancé un groupe Facebook pour rassembler celles et ceux qui souhaitent héberger des réfugiés qui fuient la guerre en Ukraine.

Sean Doyle (LL.B. 2015) a été nommé parmi les « Avocats JBM de l'année 2022 », dans la catégorie Pratique en contentieux/Juriste de l'État, lors du Gala du Jeune Barreau de Montréal tenu le 18 novembre 2022.

Natacha Engel (LL.B. 2009, J.D. 2009, LL.M. 2010) a été nommée directrice principale des services corporatifs au Canadien National.

Joséanne Fortin (LL.B. 2008) a été nommée associée chez Cain Lamarre.

Simon Frenette (LL.B. 2012) a été nommé associé chez DHC Avocats inc.

Monique Gagnon-Tremblay (Ambassadrice 2012, LL.L. 1973) a publié le livre *Monique Gagnon-Tremblay, Une force tranquille* aux éditions Septentrion.

Denis Gallant (LL.B. 1988), qui a agi comme procureur de la commission Charbonneau, prendra la tête du service des poursuites criminelles et pénales de la Ville de Montréal.

Maryska Garon (LL.B. 2020) est avocate chez Poudrier Bradet Avocats de Montréal, après avoir travaillé comme technicienne juridique chez Therrien Couture Joli-Cœur.

Patricia Gauthier (LL.B. 2000) figure parmi les « 50 Changemakers » de 2022 selon le magazine *Report on Business* du Globe & Mail.

Rosanne Giguère (LL.B./MBA 2017) est vice-présidente et cheffe de la direction de l'entreprise *À la bouffe*, un groupe de restauration trifluvien, fondé par son père en 1996, qui gère quelque 72 restaurants de différentes bannières.

Yasmine Guillaume (LL.B. 2007, J.D. 2008) fait partie des finalistes, pour la région de l'Estrie, de l'édition 2022 du Défi jeunes pousses en croissance Banque Scotia.

Caroline Jodoin (LL.B./MBA 2013) a été nommée associée chez Norton Rose Fulbright.

Karine Lalonger (LL.B. 2014) est lauréate du prix Relève municipale du Mérite municipal 2022 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Pierre Lévesque (LL.B. 1981), associé chez Cain Lamarre à Rimouski, a été nommé président du conseil d'administration de la Fondation du Barreau du Québec.

Nadia Martel (LL.B. 1993) est administratrice au sein du conseil d'administration de EVOL, une organisation qui soutient les entreprises à propriété diversifiée et inclusive qui génèrent des impacts positifs alignés sur les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).

Patrick Ouellet (LL.B. 1998) fait partie du Top 8 des 50 meilleurs plaideurs au pays selon *Benchmark Litigation*.

Zachary Ouimet (LL.B. 2008), avocat chez BCA Avocats & associés, fait partie de Five Roses, un duo de musique country.

Frank Pappas (LL.B. 1983) a été élu maire de la ville d'Estérel.

Christian Paradis (LL.B. 1996) est conseiller senior chez Sherpa.

Denis Paré (Grand Ambassadeur 2011, LL.L. 1976 et DDN 1977) a reçu la prestigieuse distinction de Grand Estrien lors du 35^e Gala Reconnaissance Estrie.

Pierre Pariseau-Legault (LL.M. 2013) a reçu un Prix Florence de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) soulignant son expertise en enseignement et en recherche. Il a également été conseiller au scénario pour la série *Ma mère*, portant sur la santé mentale et diffusée sur les ondes de TVA.

Mathieu Piché-Messier (LL.B. 1997) a reçu la distinction d'avocat émérite de 2022. Il fait également partie du Top 8 des 50 meilleurs plaideurs au pays selon *Benchmark Litigation*.

Frédéric Plamondon (LL. B. 2012) a été nommé associé chez Osler Hoskin & Harcourt.

Michèle Plomer (LL.B. 1994) a publié le recueil d'entretiens *À nos filles*, qui donne la parole à une douzaine de femmes au riche parcours.

Eve Pouliot (LL.B. 1999) est lauréate du Prix national 3M d'excellence en enseignement de la Société de l'avancement de la pédagogie en enseignement supérieur, la distinction la plus prestigieuse du Canada récompensant l'excellence en leadership éducationnel et en enseignement au niveau post-secondaire.

Sylvain Racette (LL.B. 1996) a été nommé directeur général du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS).

Catherine Raïche (LL.B. 2011) a été nommée adjointe au directeur général des Browns de Cleveland (NFL).

Karim Renno (LL.B. 1999) fait partie du Top 8 des 50 meilleurs plaideurs au pays selon *Benchmark Litigation*.

Jenny Ross (LL.B. 1997) a été nommée associée chez Blakes à Montréal.

Catherine Souffront (LL.M. crim. 2018) a délaissé le monde juridique pour consacrer sa carrière au jeu, à l'écriture et au chant. On l'a notamment vue dans *Les Bracelets Rouges*, *L'œil du Cyclone* et le film *23 décembre*.

Jeff Talbot (LL.B. 2014) a été nommé associé chez Borden Ladner Gervais.

Alex Tremblay (LL.B. 2010) a été nommé associé chez Cain Lamarre.

Jeremy Wisniewski (LL.B. 2001) a été nommé associé chez LJT avocats, où il pratique depuis 2016.

Laurence Yanakis (LL.B. 2007) a été nommée Conseillère juridique principale au Bureau d'assurance du Canada (BAC).



2^e cycle en droit

Enrichissez votre formation

- Common law et droit transnational
- Droit des affaires et risques de l'entreprise
- Droit et politique appliqués de l'État
- Droit et politiques de la santé
- Droit international et politique internationale appliqués
- Droit notarial
- Maîtrise de type recherche
- Pratique du droit criminel et pénal
- Prévention et règlement des différends